

alteréchos

Rebondir sur l'innovation sociale

www.alterechos.be

Numéro spécial

COHÉSION SOCIALE

**mieux vivre
ensemble
à Bruxelles**

EQUIPE DE RÉDACTION

Baudouin Massart,
rédacteur en chef
Nathalie Cobbaut
Arnaud Grégoire
Marinette Mormont
Cédric Vallet
Sandrine Warsztacki
Julien Winkel

ONT COLLABORÉ

À CE NUMÉRO
Gilda Benjamin
Pierre Jassogne
Jacques Remacle
Nathalie San Gil Coello
Philippe Van Lil

ADMINISTRATION

Samira Adib
Aurélie Grimberghs
Céline Remy

WEBMASTER

Philippe Lambotte

DIRECTION

Aude Gareilly
Thomas Lemaigre

RÉDACTION ET SECRÉTARIAT

Rue Guillaume Tell 57 -
1060 Bruxelles
T. 02 541 85 20 - F. 02 231 15 59
redaction@alter.be
<http://www.alterechos.be>

GRAPHISME

Cécile Crivellaro
Françoise Walthéry (fwalt.be)

Cohésion sociale : mieux vivre ensemble à Bruxelles

Depuis son adoption, le décret cohésion sociale de la Commission communautaire française a connu bien des évolutions sur le terrain. En 2004, ce texte transforme les politiques d'Intégration sociale des personnes issues de l'immigration, et de Cohabitation des communautés locales (Intégration/Cohabitation) de la Cocof en « politiques de cohésion sociale ».

Très souvent, la cohésion sociale a pallié l'absence d'une politique francophone spécifique en matière d'accueil des primo-arrivants. D'une priorité dans le programme quinquennal Cohésion sociale 2006-2011, l'accueil des primo-arrivants a pris une place grandissante au point qu'un décret spécifique va lui être consacré.

NUMÉRO SPÉCIAL



© LIEVEN SOETE (CREATIVE COMMONS FLICKR)

S'ARRÊTER

- 4 CHIFFRES ET DÉFINITIONS**
La cohésion sociale en quelques dates
- 6 NOUVELLES MIGRATIONS**
Cohabitation interculturelle : des projets pour moins de tensions
- 9 CENTRALISATION-PARTICIPATION**
Communes et associations : je t'aime, moi non plus?
- 12 LOGEMENT SOCIAL**
Y-a-t-il des passerelles entre cohésion sociale et PCS?
- 14 CULTURE-INSERTION**
Une politique de cohésion sociale, deux « écoles »
- 16 3000 PERSONNES ATTENDENT**
Le français langue étrangère, une urgence
- 18 MIXITÉ**
L'alpha se conjugue au féminin

RENCONTRER

- 20 TROISIÈME OEIL**
Rajaa Jabbour se bat pour les non-voyants

S'IMMERGER

- 22 MAILLAGE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**
Picol dynamise la cohésion à Laeken
- 24 LA GERBE À SCHAERBEEK**
Santé mentale : une thérapie par le lien social
- 26 LES ATTENTES DES PARENTS**
Tensions autour de la rédefinition du soutien scolaire
- 28 CONFIDENCES D'USAGERS**
Quand les participants ont la parole
- 30 PAUVRES INVISIBLES**
Communes riches : les projets de cohésion sociale ont-ils la vie dure ?

SUIVRE

- 32 PROSTITUÉES ET POPULATION MUSULMANE**
Bon voisinage autour de la rue d'Aerschot
- 33 LE FOOT RESCOLARISER**
A Anderlecht, Fefa met la balle au centre de la réussite
- 34 PRIMO-ARRIVANTS**
Parcours d'accueil : financer l'obligation

ABONNEMENTS

Papier + Web : 110 EUR/an
Papier uniquement : 70 EUR/an
Web uniquement : 80 EUR/an

Pour s'abonner, voir modalités
d'abonnement en fin de ce
numéro ou www.alterechos.be

**Insertions publicitaires
et petites annonces :**
prix sur demande à
samira.adib@alter.be

La reproduction intégrale ou
partielle d'articles d'Alter Echos
est interdite par la loi parce
qu'elle porte préjudice à leur
exploitation normale.

L'Agence Alter est reconnue par
la Fédération Wallonie- Bruxelles
comme organisme d'éducation
permanente.

Alter Echos est une publication de l'Agence Alter asbl

Presse & Innovations sociales
Siège social :
Rue Namèche 2B
5000 Namur
N° d'entreprise: 457 350 545
IBAN BE97 3101 2163 4349
BIC BBRUEBB



Cohésion sociale : mieux vivre ensemble à Bruxelles

PAR THOMAS LEMAIGRE

La Région bruxelloise fait face à des défis économiques et sociaux très importants. Bien sûr les questions économiques et politiques occupent les gros titres. Mais au quotidien, d'autres enjeux sont bien visibles: les conditions de vie de la partie la moins favorisée de la population se détériorent, un nombre énorme de cultures et de communautés doivent se côtoyer, etc.

Autant de défis qui appellent des réponses à tous les niveaux. Ainsi, depuis 30 ans, les autorités bruxelloises ont mis l'accent sur le soutien des dynamiques associatives locales. Et depuis 2004, la Cocof (le gouvernement des Bruxellois francophones) s'est dotée d'un décret sur la Cohésion sociale. C'est sur cet univers que le présent numéro spécial va faire le point.

Bien sûr nous commencerons par planter le décor: quels moyens? quelles priorités? Quelle place pour les communes? Quelles possibilités pour les associations de citoyens sur le terrain?

Ensuite nous procéderons un peu à la manière d'une visite guidée. De quartier en quartier, nous vous ferons dialoguer avec des projets qui incarnent très concrètement différentes questions: le soutien de toutes les populations dans leurs besoins quotidiens, l'importance de la maîtrise de la langue

et de l'écriture, la situation particulière des émigrés arrivés récemment, mais aussi l'accès à la culture et à la citoyenneté, etc.

Chaque fois, on sent la volonté de nos interlocuteurs de partager un projet de ville fort, ouvert, dynamique, qui se nourrit de sa diversité au lieu de se complaire dans les

réflexes faciles de l'entre-soi. Le travail de terrain, lui, n'a rien à voir avec les grands discours pleins d'intentions de toutes sortes: non, il est discret, opiniâtre, et en recherche de mieux faire.

Préparant ce parcours, nous avons été frappés par la manière dont la réalité sociale change, nécessitant innovations et adaptations. C'est ainsi que s'est mise à l'agenda depuis 2008 une préoccupation claire pour structurer l'accueil dans la ville-région des primo-arrivants. On se rendait compte alors qu'ils composaient 12 % des personnes touchées. Cette priorité s'est

même traduite récemment en avant-projet de décret. Dans les pages qui suivent, on verra entre autres comment se passe déjà dans les quartiers ce travail d'aide et d'accompagnement, toile de fond des négociations politiques et des débats parlementaires des prochains mois.

On sent la volonté
de partager
un projet de
ville fort, ouvert,
dynamique,
qui se nourrit
de sa diversité.

La cohésion sociale

Projet de décret Cohésion sociale

- Le décret est voté par l'assemblée de la Cocof (Commission communautaire française).
- Objectif : favoriser le développement harmonieux des différentes communautés vivant à Bruxelles.

Entrée en vigueur du décret

Cinq thématiques prioritaires pour 2006-2010 :

- soutien et accompagnement scolaires ;
- alphabétisation et lutte contre la fracture numérique ;
- accueil des primo-arrivants, dont l'apprentissage du français ;
- actions intergénérationnelles ;
- mixité et égalité femmes-hommes.

Réforme du décret

Le décret Cohésion sociale intègre le Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA) mis en place en 2002 et coordonné par l'asbl Lire et Écrire.

2004

2006

2009

La Cohésion sociale, c'est quoi ?

La cohésion sociale consiste en un « ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. Ils sont mis en oeuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau. »

Source : Cracs - CBAI

en QUELQUES DATES

Nouveau programme quinquennal

Trois thématiques prioritaires pour 2011-2015:

- Le soutien et l'accompagnement scolaires,
- L'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés,
- L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants,

Une thématique transversale: Le «mieux vivre ensemble» passe par des actions autour des quatre mixités (de genre, culturelle, sociale et d'âge).

Lancement d'un parcours d'accueil pour les primo-arrivants

Un décret relatif au parcours d'accueil pour les primo-arrivants devrait être voté mi-2013. Il devrait être mis en place début 2014.

Nouvelle programmation quinquennale

Nouveaux contrats pour 2016-2021. Il devrait y avoir une légère adaptation sur la priorité «primo-arrivants».

2011

2014

2016

Acteurs et actions

- **13 communes concernées:** Anderlecht, Auderghem, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Evere, Forest, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek. Elles ont été sélectionnées sur base des difficultés sociales rencontrées par leur population dans certains quartiers et des espaces prioritaires tels que définis par le Plan Régional de Développement (EDRLR).
- **50 projets régionaux** permettent d'intervenir sur plusieurs communes ou dans d'autres communes non reprises dans les 13 communes concernées;
- **233 associations soutenues** dans le cadre des contrats Cohésion sociale;
- **457 actions** mises en oeuvre sur le terrain;
- **8 000 000 euros**, budget annuel, consacré à l'ensemble des actions.

Les « primo-arrivants »

- Par «primo-arrivant», il faut comprendre - au sens «Cocof»: «Les personnes de nationalité étrangère séjournant légalement en Belgique depuis moins de 3 ans et disposant d'un titre de séjour de plus de 3 mois.» La Cocof prévoit de définir des publics prioritaires, tels «les étrangers qui rencontrent des difficultés sociales, qui ont des enfants en âge scolaire, qui n'ont aucune connaissance de la langue française ou qui ne savent ni lire ni écrire».
- Les Primo-arrivants représentent **10 % de la population bruxelloise**
- Près de **37 % des primo-arrivants** de Belgique vivent à Bruxelles.
- **40 000.** C'est le nombre approximatif de primo-arrivants qui arrivent chaque année à Bruxelles. 35 % sont issus de pays hors UE, dont 2 % des USA et du Canada.

En savoir plus: Centre régional d'appui en cohésion sociale (CRAcs)
c/o Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl - CBAI
Avenue de Stalingrad, 24 - 1000 Bruxelles - Tél.: 02 289 71 61
Site: www.cbai.be/page/66/

Cohabitation interculturelle: des projets pour MOINS DE TENSIONS

Prôner un maximum d'échanges entre les communautés au sein de projets porteurs, artistiques, sportifs ou autres, est au centre des préoccupations de bon nombre d'associations d'éducation permanente et de cohésion sociale. Mais la cohabitation interculturelle ne se vit pas sans heurts par la simple bonne volonté des formateurs comme des participants. Des formateurs qui ne peuvent rien laisser au hasard, et surtout pas à l'improvisation.

L'asbl Tremplins s'adresse aux jeunes de 12 à 21 ans, de tous horizons, désireux de participer à des projets artistiques dont le fameux festival Bruxelles Babel. Elle brasse de nombreuses communautés pour «n'en former qu'une seule, celle de citoyens à part entière». Medhi Beduin, coordinateur de projet: «Le festival a beaucoup évolué en 30 ans. Il y a eu un risque, à un certain moment, que le projet ne devienne plus que celui d'une branche communautaire bien précise, à l'encontre justement de notre mission interculturelle. Une reprise s'est opérée il y a un an et nous connaissons enfin un retour à un festival ouvert sur les autres avec un thème cette année «Tous les rêves». Un thème essentiel à l'adolescence. Rêver son avenir c'est se donner la chance de l'écrire plus tard.»

Le manque de diversité crée aussi des tensions

Comment percevoir l'autre? Se projeter? «Des ateliers du nord de Bruxelles préparent un spectacle où les participants se projettent dans des jeunes de Woluwe-Saint-Lambert, d'un tout autre milieu que le leur. Mais la même

Bien des associations œuvrent pour plus de mixité culturelle. Une cohabitation harmonieuse entre communautés n'est-elle qu'une naïve utopie? Comment gérer les conflits dans les différents groupes et ateliers? La cohésion sociale ne se fait pas en ignorant une réalité souvent compliquée et en pleine évolution. **PAR GILDA BENJAMIN**

démarche est vécue aux Ateliers du Temps Libre à Woluwe! Les rêves ne sont pas les mêmes pour tous, c'est intéressant qu'ils les partagent. Aujourd'hui, nous brassons de nombreuses cultures et nous comptons aller vers une plus grande mixité, notamment la communauté néerlandophone ou des personnes à mobilité réduite. La mixité réside aussi en cela. Notre projet représente vraiment un outil culturel important pour tous ces jeunes. Optimiste? Je le suis carrément!»

Nacer-Eddine Nafti, directeur de Tremplins, ajoute son point-de-vue: «On pourrait croire que les tensions surgissent de par une trop grande mixité. Au contraire, elles sont nées lorsque le festival pêchait d'un manque de diversité: les mêmes quartiers, les mêmes populations qui se retrouvent entre elles. Où est l'intérêt? Bruxelles est sans doute la ville la plus cosmopolite d'Europe, à nous de nous nourrir de cette réalité. Une de nos recettes pour que tout se passe au mieux? Mettre devant ces jeunes des intervenants de qualité pour qu'ils se sentent respectés et reconnus et faire montre de souplesse.»

L'asbl Avenir à Saint-Josse propose plusieurs formations et ateliers dont des échanges interculturels et intergénérationnels. Laïla El Bied, responsable: «Nous observons de véritables chocs de

culture entre des Hispanophones, des Maghrébins, des Turcs, des Arméniens. Nous avons aussi des gens issus d'Amérique Latine, beaucoup d'Equatoriens. La religion se retrouve souvent au centre des conversations, mais le respect prime la plupart du temps. Les propos sont rarement malveillants.»

Ne pas juger mais éduquer

Alexandre Ansay est coordinateur au Cracs, Centre régional d'appui en cohésion sociale, émanant du CBAI. Pas de doute, la gestion de conflits est une réalité dont il faut impérativement prendre compte dans la formation des intervenants. «L'interculturalité n'est pas un vœu naïf où, systématiquement, le mélange serait idyllique, mais répond à des recherches bien précises permettant de faire face à certaines situations de conflit où intervient la dimension culturelle. Tous les conflits n'ont pas cette dimension, ils naissent aussi, le plus souvent, d'une situation sociale et d'une précarité. Nous proposons donc, au CBAI, des outils pour encadrer au mieux ces conflits. Il ne s'agit pas de les empêcher, mais de faire en sorte qu'ils se jouent de façon constructive. Il faut d'abord définir le problème (est-ce lié à la culture, aux traditions de l'intervenant ou à sa situation sociale?). Ensuite, prendre conscience



Festival Babel 2012
Jeunes artistes de l'Athénée Fernand Blum
 © TREMPLINS

de ses propres valeurs pour éviter de juger de façon trop radicale le participant qu'on a en face de soi. En effet, il ne s'agit pas de juger mais d'éduquer, d'expliquer comment les choses se passent ici. On ne s'improvise pas intervenant social, il faut acquérir des compétences, notamment quand on travaille avec des immigrants. L'afflux des primo-arrivants sur Bruxelles est permanent depuis 1995. Certains intervenants sociaux se sentent débordés, dépassés face à une population de plus en plus multiculturelle. C'est donc un très bon signe quand ils expriment le besoin d'être formé à cette approche interculturelle. » ■

EN SAVOIR PLUS

- **Tremplins**, rue du Meiboom, 14 à 1000 Bruxelles - site: www.bruxellesbabel.be
- **Avenir**, rue du Moulin, 150 à 1210 Saint-Josse - site: www.asbl-avenir.net
- **CBAI**, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, av. de Stalingrad, 24 à 1000 Bruxelles - site: www.cbai.be
- **Le Germe**, ULB, Institut de Sociologie, av. F.D. Roosevelt, C.P. 124 à 1050 Bruxelles - site: www.ulb.ac.be/socio/germe
- **Arthis**, la Maison culturelle Belgo-Roumaine, 33, rue de Flandre, 33 à 1000 Bruxelles - site: www.arthis.org

Ne pas commettre d'impairs

Lisa Dumont, coordinatrice à l'asbl Avenir a appris à gérer les conflits qui peuvent surgir. « Nous travaillons avec le CBAI pour avoir parmi nous des stagiaires formés en échanges culturels et nous développons alors les notions de partage et de découverte de l'autre. Certaines communautés, en conflit dans leurs pays, peuvent ici se parler. De temps en temps, le ton monte, le sujet qui fâche étant majoritairement la religion. Parfois, les situations dégènèrent, on en vient presque aux mains, même entre femmes! En tant qu'animateurs, nous devons nous former à la gestion de conflits pour arriver à temporer. Nous n'hésitons pas à parler de nos propres différences: « Moi aussi j'ai une autre religion que la vôtre et pourtant je vous parle. » Il faut venir avec des explications simples pour que tout le monde puisse se rasseoir autour de la table. De quoi débloquent quelques épisodes assez chauds. Nous suivons régulièrement l'un ou l'autre séminaire sur la gestion de groupe et de conflits. Avec la pratique, vous apprenez à repérer les solutions qui marchent.

Nous avons, une fois par mois, des petits-déjeuners autour de thèmes très divers. Là les gens communiquent vraiment, s'écoutent entre communautés. L'intergénérationnel comporte aussi ses richesses et ses frictions. Des grand-mères se retrouvent face à des jeunes et reprochent certains comportements qu'elles jugent inappropriés. « On ne crache pas en rue », « Fumer ce n'est pas bien », « On ne décroche pas son portable pendant les cours »... Elles n'hésitent pas à leur faire des remarques. Ces jeunes se soumettent le plus souvent à l'autorité du plus âgé, parfois plus que lorsque la remarque vient de nous. Il est primordial de connaître les cultures, les us et coutumes des communautés afin de ne pas commettre d'impairs. A nous de nous informer, d'échanger pour les comprendre au mieux. Mais comprendre ce n'est pas tout accepter, il y a des choses qui ne se font pas et qui ne se disent pas. Il faut à la fois se montrer à l'écoute et rester ferme. »



Activités de la Maison Culturelle
Belgo-Roumaine © ARTHIS

Nouvelles migrations : la langue fait toute la différence

Les flux migratoires ont évolué ces dernières années et les nouveaux arrivants n'ont pas tous les mêmes facilités pour s'adapter. Question d'origine, de communauté et de langue. Corinne Torrens, chercheuse au Germe (Groupe de recherche sur les Relations Ethniques, les Migrations et l'Égalité à l'ULB) a observé ces tendances évidentes. « Les nouvelles migrations actuelles sont principalement issues de l'Afrique subsaharienne, d'Afghanistan et du Pakistan. Le critère linguistique joue énormément dans la facilité d'adaptation, même si c'est compliqué pour tout le monde. Les réseaux communautaires de solidarité fonctionnent assez bien, notamment pour l'émigration de l'Est avec un réseau polonais, roumain... les communautés subsahariennes via, surtout, le réseau des églises évangéliques, comme les musulmanes via les mosquées. Cela crée d'ailleurs des tensions entre ces deux flux migratoires, notamment pour l'obtention de locaux ou l'occupation d'espaces publics, lors de prières par exemple. Il faut réaliser que beaucoup de ces populations nouvellement immigrées sont transitoires, en attente de permis de séjour, ce qui ne facilite pas l'intégration

et la cohabitation, pour les adultes comme pour les enfants. Il existe une migration bien particulière, celle des Roms. Il existe très peu de réseaux de solidarité pour les accueillir, ils se retrouvent souvent sans abri et obligés d'occuper certains locaux, comme c'est toujours le cas à l'ULB. Comme ils se disent victimes de discrimination en Roumanie ou en Slovaquie, ils ne s'intègrent pas ou peu dans les associations existantes. Mais ils sont également victimes de préjugés ici et plus généralement en Europe. Or ils sont citoyens européens et ont le droit de circuler librement. N'étant pas considérés comme réfugiés, et ne trouvant pas de travail, ce phénomène s'avère très compliqué. Un phénomène qui ne se posait pas à Bruxelles il y a quelques années mais qui aujourd'hui a pris de l'ampleur. Là est la grande question migratoire de demain : que faire de cette population rom ? Il y a le risque de créer une sous-citoyenneté européenne. Pour ce qui est de l'Amérique latine, on assiste également à une autre réalité migratoire, notamment brésilienne. L'ancienne migration portugaise, complètement intégrée à Bruxelles, favorise le développement d'une solidarité mais leur statut n'est pas plus facilité. »

Entre ancienne et nouvelle diaspora

Carmen Draghici dirige l'asbl ARTHIS, la Maison Culturelle Belgo-Roumaine qui aide, notamment, les personnes arrivant des pays de l'Est. « L'idée de base de notre maison, en plein cœur de Bruxelles, était de prôner l'intégration via notre culture. Mais nous nous sommes vite rendu compte qu'il y avait une forte demande d'aide sociale et éducative passant par des cours de français et d'alphabetisation. Les nouveaux arrivants n'ont plus rien à voir avec l'ancienne diaspora très attachée à sa culture, il s'agit de Roumains mais aussi de personnes issues de l'ex-Bloc soviétique et ne connaissant que l'alphabet cyrillique et non latin. Nous accueillons aussi des gens originaires d'Ukraine, de Moldavie ou de Bulgarie. En 2006, la Roumanie et la Bulgarie se préparaient à leur entrée dans l'Union européenne. Un nouveau statut a permis à de nombreux ressortissants de venir travailler en Belgique en temps qu'indépendants. Et notre mission a été d'aider tous ces gens à régulariser leur situation. Aujourd'hui, nous assistons à un accroissement de migrants arrivant de pays en situation de conflit ou difficile comme l'Afghanistan ou l'Arménie. »

Communes et associations: JE T'AIME, MOI NON PLUS ?

Le décret sur la cohésion sociale instaure une concertation entre pouvoir politique local et associations. Les modèles de concertation varient de commune en commune. Parmi les treize concernées, certaines assument un rôle centralisateur. D'autres mettent l'accent sur la participation. **PAR CÉDRIC VALLET**

« Le jeu politique est clair. Deux échevins gèrent l'enveloppe cohésion sociale et en font ce qu'ils veulent. » Cette saillie émane d'un responsable associatif qui souhaite témoigner anonymement de la concertation locale de Bruxelles-Ville.

Dans le contexte de la cohésion sociale, le terme « concertation » ne cache-t-il pas plutôt des relations dominant-dominé entre pouvoir politique et associations ? Plusieurs observateurs se posent la question. Ces concertations locales permettent aux communes sélectionnées pour mettre en œuvre la politique bruxelloise de cohésion sociale, de rencontrer leurs opérateurs associatifs. L'avis des associations y est-il pris en compte ? Dans quelle mesure doit-il l'être ? Les conditions pour qu'il s'exprime sont-elles rencontrées ?

Autant de questions qui trouvent un écho dans les propos de notre responsable associatif bruxellois : « La concertation n'est que du vent et les subsides dépendent des contacts politiques. Lors des réunions de concertation, les associations sont là comme un public, on assiste à une représentation. »

Une vision que conteste le coordinateur bruxellois des projets de cohésion

sociale, Karim Bouhout : « Les responsables associatifs sont libres de leur parole et toutes les délibérations de la politique communale passent par la concertation et le vote des assemblées. La ville de Bruxelles se plie aux règles formelles. Elle organise des concertations au vu d'informer les partenaires du contrat communal, des journées thématiques avec travail en atelier (...) ou encore des mises en discussion des projets communaux. » Enfin, le coordinateur affirme que « la délibération de la politique de cohésion sociale dépend peu du choix politique. » Deux visions qui s'affrontent...

La participation des associations n'est pas obligatoire

Les critiques d'associations à l'encontre des autorités communales ne sont pas l'apanage de Bruxelles-ville. Il faut dire que la notion de concertation est sujette à interprétation. Les communes doivent, via la coordination locale, mettre sur pied une concertation entre opérateurs associatifs et autorités locales. Mais le décret cohésion sociale induit certaines ambiguïtés, comme l'explique Alexandre Ansay, coordinateur du Centre régional d'appui à la cohésion sociale (Cracs), au sein

du CBAI : « Dans le prescrit légal, la notion de participation n'apparaît pas. La concertation locale de cohésion sociale est d'abord un lieu d'information où il doit y avoir un vote une fois par an. Si le pouvoir politique ne considère pas les associations comme des partenaires, ce n'est pas interdit, mais c'est critiquable. »

Les associations votent – sur l'attribution des budgets, sur le contrat communal. Mais quelle est la valeur de ce vote qui n'est pas toujours secret ? L'autorité communale reste celle qui décide in fine de l'attribution des budgets, des orientations. Est-il aisé de la contester ? Le rapport du Cracs de juillet 2009 nous donne un élément de réponse : « Comment assurer les risques d'un conflit lorsque le protagoniste auquel on s'oppose n'est autre que le pouvoir politique local, celui-là même qui désigne les opérateurs inscrits dans le contrat communal, ainsi que les montants qui leur sont affectés. » Une forme de réhabilitation du vieil adage : « Ne mange pas la main qui te nourrit. » Dans ce rapport, le Cracs évoque des formes d'allégeance entre associations et communes, dont la quintessence serait illustrée par les associations para-communales.



© SHUTTERSTOCK

Une concertation locale, c'est quoi ?

Rappelons-le, la politique de cohésion sociale en Région bruxelloise est mise en place par les treize communes concernées par cette politique. Elles le font à travers un contrat communal de cohésion sociale. Certes, les orientations de ce contrat doivent respecter les priorités édictées par la Commission communautaire française (Cocof). Ce qui n'empêche pas l'existence de fortes disparités locales.

Chaque commune a pour obligation de mettre en place une coordination de cohésion sociale qui aura pour tâche d'organiser la concertation locale entre commune et associations. Lieu d'information et de « développement de collaborations entre associations », la concertation se transforme aussi en lieu de démocratie locale, car les associations sont appelées à voter sur le contrat communal ainsi que sur la répartition de l'enveloppe affectée aux associations locales. Un vote qui n'est pas contraignant pour le pouvoir communal. Toutefois, en cas de désaccord, le Collège de la Cocof est aussi amené à se prononcer.

Comme souvent, tout dépend du contexte local. Ricardo Roméro, actuellement fonctionnaire de prévention à Schaerbeek, a pu, par le passé et à divers titres (recherche-action, responsable associatif ou simple observateur) s'immerger dans ces lieux d'échange que sont les concertations locales. Il y a constaté, évidemment, « des enjeux de pouvoirs » qui rendent « impossible de communiquer sur tout. Car on communique directement avec le bailleur de fonds. La taille du gâteau est fixée, donc l'intérêt des associations est d'être bien positionné dans ce gâteau. Depuis les années nonante, le partenariat est une notion à la mode, mais, bien souvent, elle cache de la sous-traitance. »

L'autre tendance que souligne Ricardo Roméro est celle de « l'Omerta » entre associations qui n'osent pas se critiquer, restreignant les possibilités d'assister à un débat franc du collier : « Pour éviter une concurrence entre associations, on note une réticence polie à aborder certains sujets et notamment ne pas dénoncer les autres. Ce qui peut lisser la coordination. »

Centralisateur contre décentralisateur

Les modalités de la concertation dépendent fortement des contextes locaux. Ricardo Roméro évoque Molenbeek, « où Philippe Moureaux

arrivait et distribuait les enveloppes avant de repartir ».

Derrière la pique se cache un débat de fond. Il existe deux grands modèles de relations entre communes et associations. L'un, très participatif, qui n'est pas non plus exempt de défauts – « Il peut y avoir une certaine inflation discursive et procédurale où l'on commence à voter sur des modalités de vote », nous dit Alexandre Ansay – et l'autre plus centralisateur.

A Molenbeek, pendant les années Moureaux, cette dernière façon de voir était assumée. C'est ce que nous explique Ali Benabid, directeur et responsable concertation et cohésion sociale au sein de l'association para-communale Lutte contre l'exclusion sociale : « La participation des associations permet d'échanger, d'étayer. Mais la décision relève en dernier recours des politiques publiques. Je crois que le décret de cohésion sociale réhabilite la commune. »

Molenbeek a élaboré un système différent des autres communes bruxelloises. La moitié des subsides de la cohésion sociale étant allouée à des structures para-communales, alors que l'autre moitié est versée à des opérateurs privés.

Quant aux concertations, elles sont organisées à l'échelle du quartier. « Historiquement, Philippe Moureaux a rassemblé toutes les politiques du



vivre-ensemble. C'est une politique intégrée en matière d'action sociale et de prévention. Ce modèle est le plus cohérent, car il évite de saucissonner les problématiques de l'individu. Dans ce cadre nous élargissons la concertation à d'autres secteurs, la Culture, l'Intégration, la Jeunesse, dans un véritable partenariat.»

Ali Benabid défend une vision plus centralisatrice de la cohésion sociale, où le politique a la main: «La commune est au centre du débat. Ce qui n'empêche nullement la concertation. Du moment que les règles sont claires. A titre privé, mon point de vue est le suivant: les missions de cohésion sociale sont des missions de service public. Je refuse le système à l'américaine de privatisation de l'action sociale où l'on délègue ces missions à des associations caritatives.»

A l'opposé, de nombreux acteurs évoquent la commune de Forest comme lieu d'une cohésion sociale participative. Ancien coordinateur de cohésion sociale, Alain Marcel détaille la dynamique à laquelle il a participé: «Dans les concertations locales, il est possible de construire quelque chose collectivement. Et ce n'est pas facile, car les associations n'ont pas toujours un désir fou de se concerter. Elles sont souvent divisées. Aujourd'hui, à Forest, les associations doivent aboutir à un avis construit. La coordination est

l'interface entre communes et associations, afin d'essayer de construire un programme commun. Les priorités et les critères d'affectation des subsides ont d'abord été définis en concertation. Le schéma reste fragile, c'est pour cela que nous avons fait une charte afin de stabiliser ce mode de fonctionnement.» Alain Marcel concède que le nombre d'associations à Forest (onze associations) permet davantage de souplesse de fonctionnement que dans des concertations plus massives.

Un apprentissage réciproque entre associations et pouvoirs publics

Certains acteurs associatifs voient au contraire de belles choses dans ces concertations. A Etterbeek, par exemple, Madeleine Guyot de l'association Samarcande reconnaît que, grâce au travail de la coordination locale, il y a eu un réel dialogue structuré. Nous avons eu la chance d'avoir un échevin qui était à l'écoute.» L'avis de Patrick Hullebroeck, directeur de la Ligue de l'enseignement – asbl présente dans huit concertations locales, offre un autre éclairage: «Les relations changent de commune en commune, car elles se sont construites de manière différente. Ces concertations ont permis un apprentissage réciproque entre associations et pouvoir politique. C'est un développement dont on ne perçoit pas toujours les bénéfices. De plus, le

programme de cohésion sociale, au niveau communal, a été une grande aide dans le développement du tissu associatif. Il peut y avoir des tensions entre l'intérêt de l'association de disposer de moyens publics et le fait de ne pas partager les objectifs politiques de la Commune. Mais cela oblige chacun à rester les pieds sur terre, pour réaliser quelque chose de concret.» ■

EN SAVOIR PLUS

- **Coordination de la cohésion sociale Jeunesse**, Jeunesse à Bruxelles asbl, avenue de l'Héliport, 56 à 1000 Bruxelles tél.: 02 274 2110 - courriel: jeunesse.asbl@brucity.be
- **Asbl Lutte contre l'exclusion sociale**, rue du Comte de Flandre, 15 à 1080 Bruxelles - tél.: 02 422 06 11 courriel: info@clesbru.org
- **Ligue de l'enseignement**, rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles tél.: 02 512 97 81 courriel: eduquer@ligue-enseignement.be

Y a-t-il des PASSERELLES entre cohésion sociale et PCS ?

Les plans de cohésion sociale (PCS) dans le secteur du logement en Région bruxelloise sont-ils liés au décret de la Cocof ? Formellement, non. Sur le terrain, c'est plus nuancé.

PAR JACQUES REMACLE

Une vingtaine de PCS sont actifs sur les territoires des sociétés bruxelloises de logements. Ce dispositif a été créé par le gouvernement régional bruxellois afin de soutenir l'action sociale communautaire au début des années 2000.

« Cela faisait suite à divers incidents dans certains grands ensembles. Il devenait nécessaire de pacifier les relations entre les sociétés et les locataires. La mise sur pied des PCS visait à renforcer le lien social », se souvient José Garcia, secrétaire général du Syndicat des locataires¹ en charge du PCS sur le site de la place Albert I^{er} à Anderlecht. Afin d'éviter que ces plans soient trop liés aux sociétés, ils ont été confiés au secteur associatif. « C'était une volonté de confier les missions aux associations même si cela fait l'objet d'une convention de partenariat avec la SISP », rappelle José Garcia. Il semble

que cette volonté ait permis de créer un dialogue amélioré. « C'est un bénéfice important. Les articulations avec les services sociaux et les directions générales se sont développées », estime Karine Seront, chargée de l'accompagnement des PCS au sein de la FÉBUL (Fédération Bruxelloise de l'Union pour le Logement).

Améliorer le dialogue entre bailleur social et locataire social

A Anderlecht, le Syndicat des locataires a donc constitué une cellule spécifique de cinq personnes à temps-plein gérant école des devoirs, animations, comité des locataires. « Notre objectif est d'améliorer les relations entre les locataires et la SISP, entre locataires, l'état du bâti et la relation à l'environnement. Il faut souligner l'importance des conflits intergénérationnels », souligne le secrétaire général qui pense ne pas être sorti de son rôle en acceptant cette mission. « Pour nous ce n'était pas un changement de rôle mais une reconnaissance. Cela renforce notre relation avec le bailleur qu'est la SISP. De manière générale, le bilan est positif et cela se passe bien avec le Foyer anderlechtois même si nous gardons notre indépendance. Il y a quelque temps, nous avons organisé une marche noire pour afficher une volonté d'améliorer la sécurité dans la cité. La SISP l'avait mal pris. On l'a quand même faite ! », rappelle-t-il.

Jean-Claude Englebort est échevin du Logement à Forest depuis quelques semaines, mais il a présidé le Foyer Forestois sous l'ancienne mandature pendant quatre ans. Depuis 2001, un PCS s'est développé sur le site des « blocs jaunes » en face du Bempt. Il est géré par l'asbl Habitat et Rénovation. Bilan ? « Leur action fait en tout cas partie du visage du quartier. Mais on doit réfléchir à une meilleure répartition des rôles entre le PCS et le service social du Foyer. Le Foyer a vécu pas mal de difficultés, avec un gros « turn-over » en matière de personnel mais c'est relativement stabilisé depuis un an environ », estime Jean-Claude Englebort précisant que le Foyer Forestois a décidé de scinder le rôle social du rôle administratif de la gestion des logements. « Je suis certain que cela aura des conséquences positives », assène-t-il tenant à retenir deux phénomènes. « Les choses évoluent vite. Les candidats locataires sont plus pauvres que les locataires actuels et les cas extrêmes augmentent », relève-t-il citant un cas d'alcoolisme et de délinquance d'un adolescent dans un contexte de surendettement vis-à-vis de la société et de dégâts locatifs. « Pour des cas comme cela, qui viennent quand la prévention a failli, le PCS n'est pas vraiment armé. A terme, il faut renforcer le lien entre acteurs sociaux. Les gens de terrain doivent être moins laissés à l'abandon », estime le nouvel échevin.

« Le PCS ne peut pas être neutre. Dans un débat ou une négociation, il doit pouvoir faire entendre sa voix »

José Garcia, secrétaire général du Syndicat des locataires



Activités du PCS Square Albert
© PSC SQUARE ALBERT

Des liens non formels sur le terrain

Les PCS sont-ils liés à la politique de cohésion sociale menée par la Cocof? Rien n'est moins sûr. A Schaerbeek, le coordinateur ne voit pas de lien établi entre le volet cohésion sociale qu'il gère et le PCS dont il n'a qu'une vague vision de l'activité. A Molenbeek, le nouvel échevin du Logement Karim Majoros est en train de rencontrer les acteurs de terrains pour affiner la déclaration de politique générale. Selon lui, plusieurs acteurs de PCS sont aussi des acteurs d'éducation permanente ou de cohésion sociale. « Sans arriver à des plateformes communes, les acteurs, ou du moins une partie, se côtoient déjà dans une série de projets: conseil consultatif du logement, fêtes de quartier, agence immobilière sociale. Je pense qu'il faut favoriser cela et il est évident que des synergies doivent s'opérer notamment avec ma collègue Sarah Turine en charge de la cohésion sociale », soutient-il.

José Garcia, lui, estime qu'il doit rester dans les limites du périmètre. « Mais le PCS n'est pas un binôme SISF/syndicat. Il est plus large. La commune y est associée notamment via une collaboration permanente avec le service de prévention. Et s'il n'y a pas de lien formel avec le reste du secteur associatif au niveau cohésion sociale, nous avons évidemment beaucoup de relations sur

« Les cas extrêmes augmentent »

Jean-Claude Englebert,
échevin du Logement à Forest

le terrain », souligne-t-il. Situation très différente à Evere où l'asbl Cohésion sociale d'Evere-Actions communautaires⁶ (anciennement Loisirs Jeunes Evere) a été créée en 1997 à l'initiative de trois sociétés de logements actives à Evere (Germinal, Ieder Zijn Huis et le Home Familial Bruxellois). « L'asbl s'occupe du PCS depuis sa mise en place en 2001 et reçoit des subventions 'cohésion sociale' de la Cocof via la concertation communale », précise Anne De Busscher, assistante sociale à Germinal et administratrice de l'asbl. Mais au-delà des relations formelles, le logement social est-il trop centré sur lui-même? « Le sentiment d'appartenance à la société de logement est fort chez les locataires », décrit Karine Seront. « Les PCS ne vont pas changer cette identité mais vont ouvrir les sites à leur quartier. Les locataires seront amenés à partager des choses et des moments avec leur quartier », conclut-elle.

Reste que le débat sur l'indépendance des associations n'est jamais clos. En

cas de contradiction entre les objectifs du PCS et les décisions de la SISF, cela peut tourner mal « Si la SISF refuse de résigner, c'est l'arrêt de mort du PCS », souligne José Garcia qui dit vouloir néanmoins éviter l'autocensure. « Le PCS ne peut pas être neutre. Dans un débat ou une négociation, il doit pouvoir faire entendre sa voix. D'ailleurs, certains PCS font appel à nous pour que nous diffusions leurs idées », nous confie le patron du syndicat des locataires qui n'a en effet pas la réputation de se taire facilement. ■

EN SAVOIR PLUS

- **Syndicat des locataires**, square Albert 1^{er}, 32 à 1070 Anderlecht - tél.: 02 522 98 69 - courriel: syndicatdeslocataires@gmail.com
- **Fébul**, rue du Progrès, 333, bte 1 à 1030 Bruxelles - tél.: 02 201 03 60 - courriel: info@febul.be
- **Jean-Claude Englebert**, rue du Curé, 2 à 1190 Forest - tél.: 02 370 22 05 - courriel: englebert.jeanclaudio@gmail.com - site: www.jcenglebert.be
- **Habitat et Rénovation**, Projet de Cohésion Sociale - Bempt, square Madelon, 13 à 1190 Forest - tél.: 02 332 54 57 - courriel: bempt.pcs@skynet.be
- **Karim Majoros**, rue Comte de Flandre, 20 à 1080 Molenbeek. - tél.: 02 412 37 20 - courriel: kmajoros@molenbeek.irisnet.be - site: www.majoros.net
- **La cohésion sociale d'Evere**, actions communautaires, rue des Deux Maisons, 32 à 1140 Evere - tél.: 02 726 76 68 - courriel: cs.evere@hotmail.com



© PICOL

Une politique de cohésion sociale,

DEUX « ÉCOLES »

Les priorités 2011-2015 pour la Cohésion sociale laissent-elles encore de la place aux projets « socioculturels » ? Au-delà de la « polémique », ce sont deux visions de la cohésion sociale qui semblent s'affronter.

PAR JULIEN WINKEL

Il y a deux ans, la cohésion sociale voyait sa programmation 2011-2015 « recadrée » autour de trois priorités : le soutien et l'accompagnement scolaires, l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés et l'accueil/accompagnement des primo-arrivants. Deux priorités (« actions intergénérationnelles » et « mixité/égalité homme/femme ») présentes dans la programmation 2006-2010 étaient abandonnées. Une décision qui faisait suite à une recherche menée par l'Igeat et l'Observatoire de la santé et du social de la Cocom. « Elle a montré que les éléments de difficultés à Bruxelles étaient l'échec scolaire des enfants et adolescents inscrits, l'absence de connaissance du français dans les

quartiers concernés par la cohésion sociale et la question des primo-arrivants », détaille-t-on au cabinet de Charles Picqué (PS), ministre Cocof en charge de la Cohésion sociale.

D'après le cabinet, « on n'a pas modifié de par ce fait la cohésion sociale », puisque ces trois priorités étaient déjà présentes dans la programmation 2006-2010. Néanmoins le but de cette opération semblait clair : il s'agissait de « professionnaliser » un secteur parfois qualifié de « fourre-tout » autour de thématiques répondant à certains enjeux bruxellois.

Une opposition de styles

Face à cette situation, une crispation du secteur s'était fait sentir. Et pour cause,

les trois priorités de la programmation 2011-2015 étaient présentées par l'appel à projet comme ayant un caractère exclusif. Un point qui, couplé à l'abandon des deux priorités, mettait en danger les initiatives dites « socioculturelles » (centrées sur le théâtre, le cirque, les cultures urbaines, etc.), même si une circulaire interprétative a permis de récupérer des projets en ballottage (voir encadré). « La question relative aux réalités interculturelles, un gros enjeu à Bruxelles, a disparu », déplore Alain Maron (Ecolo), député au Parlement bruxellois et conseiller communal à Saint-Gilles. « Charles Picqué est en train de tuer le décret en gommant sa spécificité et en instrumentalisant la cohésion sociale. On dit « Vous pouvez encore faire du théâtre, mais il faut le faire, par exemple, dans le cadre du soutien scolaire », continue-t-il.

Au cabinet de Charles Picqué, on assume les décisions prises. « Oui, nous avons fait le choix de ne pas subsidier

« Bruxelles pourrait être marquée par plus de projets culturels innovants pour augmenter la convivialité, comme à Lille » *Andréa Réa, ULB*

le socioculturel qui ne vivrait que par lui-même. Il s'agissait de sortir de l'occupationnel.» Plus généralement, il semblerait que deux « écoles » de la cohésion sociale s'affrontent avec d'un côté une vision « socio-économique », incarnée par les priorités 2011-2015, et une autre visant « une construction d'une identité urbaine commune qui transcenderait les divisions ethniques, religieuses, culturelles », d'après Andréa Réa, professeur de sociologie à l'ULB, qui regrette qu'il y ait « trop de social et pas assez de culture » dans la capitale. Cette opposition de style est en quelque sorte confirmée par le cabinet Picqué lorsque celui-ci déclare à propos de la programmation 2011-2015 que « l'on est sorti de la cohésion sociétale pour aller vers la cohésion sociale ». « Bruxelles pourrait être marquée par plus de projets culturels innovants qui peuvent être utilisés pour augmenter la convivialité, comme à Manchester ou Lille qui ont réussi leur reconversion

autour de projets, notamment de proximité, où le public cible est partie prenante », continue Andréa Réa en expliquant ce manque de socioculturel par l'hégémonie « de ce qui a été développé par le passé à Bruxelles [NDLR notamment l'alphabétisation] et qui monopolise les budgets » au détriment des activités socioculturelles « qui ne sont pas poussées par des groupes puissants ». Notons néanmoins que beaucoup d'intervenants parlent d'une certaine « latence » actuelle qui permettrait aux projets socioculturels de se maintenir en gardant une marge de confort pour accueillir un public pas toujours en adéquation avec les nouvelles priorités, une des difficultés rencontrées par beaucoup de structures.

Conséquences côté pile

Malgré cette « souplesse », quels ont été les effets du « recentrage » pour les structures qui avaient développé des projets socioculturels ? Côté négatif, la coordination cohésion sociale de Jette note qu'il y a eu des « projets sortants », dont certains importants, sans pour autant que des solutions de remplacement ne voient le jour. « Il s'agit notamment du projet « Mixture Urbaine » qui promouvait la cohésion sociale par les arts urbains. Un autre projet comme « Interquartier » a dû se raccrocher au soutien scolaire et concerne dès lors plus les enfants et moins les adolescents alors que la commune avait fait une priorité de l'accompagnement des ados », explique Anne-Françoise Nicolay, coordinatrice cohésion sociale à Jette qui souligne que pour pallier les manques ainsi créés, la commune a mis sur pied la plate-forme « Mieux vivre ensemble » dont le but est de travailler sur l'intergénérationnel et le multiculturel.

... et côté face

Pour d'autres structures, il n'a pas fallu modifier les projets, tout simplement parce que ceux-ci se déroulaient déjà en partenariat avec d'autres organismes travaillant sur une des (ou les) trois priorités. Cirqu'Conflex - qui effectue un travail social basé sur le cirque -, à Anderlecht, et le Brocoli Théâtre - qui collabore avec des structures travaillant sur le français avec des étrangers -, à Forest, sont dans ce cas. « Le problème réside dans le fait que nous allons désormais devoir choisir nos partenaires de manière « orientée » [ndlr: pour « coller » aux priorités] alors qu'avant cela se faisait de manière plus spontanée », souligne néanmoins Caroline Detroux, coordinatrice de Cirqu'Conflex.

Du côté du Brocoli Théâtre, on restitue le débat dans une perspective historique. « Sans le savoir peut-être, Charles Picqué redirige certains budgets artistiques vers ce pourquoi ils avaient été créés à la base », explique en guise de conclusion Gennaro Pitisci, directeur du Brocoli théâtre en faisant allusion au rôle d'« éducation populaire » dévolu au premier ministre de la Culture créé en France en 1959 et confié à André Malraux... ■

Des activités recevables

La circulaire interprétative prévoit que les activités socioculturelles pourront être recevables dans le cadre d'un projet complémentaire qui se fera dans le cadre d'un partenariat incluant un ou des opérateurs de cohésion sociale dont l'action principale rencontre les objectifs prioritaires. Seuls les projets reconnus dans le cadre du contrat communal (ensemble des projets sélectionnés au niveau communal) précédent peuvent introduire des projets complémentaires, ce qui rend difficile l'émergence de nouveaux projets socioculturels. Sauf s'ils se trouvent sur les budgets d'initiative du ministre, d'après le cabinet de Charles Picqué.

EN SAVOIR PLUS

- **ULB**, Institut de sociologie, CP 124 av. Jeanne, 44 à 1050 Bruxelles - tél.: 02 650 33 72 - courriel: area@ulb.ac.be
- **Coordination cohésion sociale de Jette**, ch. de Wemmel 100 à 1090 Bruxelles - tél.: 02 423 12 09
- **Cirqu'conflex**, rue Rossini 16 à 1070 Bruxelles - tél.: 02 520 31 17
- **Brocoli théâtre**, rue de la Charité, 37 bte 33 à 1210 Bruxelles - tél.: 02 539 36 87 - courriel: brocoli@skynet.be

Le français langue étrangère, une **URGENCE**

Un constat s'impose en Région bruxelloise : il n'y a pas assez de cours de français langue étrangère. Pourtant, la demande est chaque année de plus en plus forte auprès des associations, mais celles-ci doivent refuser du monde ou mettre des élèves sur liste d'attente.

PAR PIERRE JASSOGNE

« Tu peux me dire quel jour on est ? » C'est par cette question que Barbara Ntidendereza commence son cours de français. Depuis deux ans, elle est formatrice en FLE au sein du Piment à Molenbeek. Dans sa classe, ils sont six à suivre son cours. Ils ont entre 25 et 55 ans. Ce sont des femmes, des hommes. Chacun avec un parcours très différent. Certains ont des papiers, d'autres pas. Ils viennent d'Algérie, de Syrie, du Maroc, de Turquie ou d'Afghanistan. Au fil du cours, on découvre le verbe « aimer », l'occasion pour chacun de raconter son expérience, d'exprimer ses préférences.

Au sein du Piment, on propose autant des cours de FLE en cohésion sociale qu'en insertion socio-professionnelle. Mais comme beaucoup d'associations à Bruxelles, Le Piment doit refuser pas mal d'élèves. « On accueille une trentaine d'élèves, les places sont très vite prises, et on doit renvoyer les demandeurs de centre à centre. On se sent très mal parce qu'on renvoie plein de gens mais l'offre de cours est insuffisante à Bruxelles. »

Depuis cette année, les cours se donnent aussi en collaboration avec le CPAS de Molenbeek. « C'est un public très différent qu'on rencontre. La plupart sont dans l'attente de résolution de leur dossier administratif. Certains sont contraints parce qu'ils doivent prouver qu'ils sont dans une démarche

d'insertion, d'autres ont aussi une démarche volontaire d'intégration et de socialisation », explique Barbara.

Pendant les cours, c'est d'abord un travail sur l'apprentissage d'un savoir-être de base. « On travaille surtout avec ce qu'ils nous donnent, c'est-à-dire avec les besoins qu'ils ont, leurs expériences aussi. On ne peut pas du tout utiliser un manuel comme dans un cours de langue traditionnel, ce n'est pas du tout adapté. Il faut accrocher, séduire, il faut leur faire comprendre l'utilité de cet apprentissage du français, que ce soit une démarche personnelle. »

Pouvoir se débrouiller seul, être autonome, se socialiser, voilà les premiers objectifs d'un cours de français langue étrangère. « Je pense qu'au départ, le but de nos cours, c'est de rendre les gens autonomes pour tout type de démarche. Quand ils ont fini ici, ils peuvent se débrouiller, aller à la commune, chez un médecin, prendre les transports en commun », souligne Carlos Pires, formateur depuis 20 ans au Piment.

Comme sa collègue Barbara, il partage ce même constat : trop de gens restent sur le carreau, faute de place. Toute l'année, il a des demandes pour des cours de français. « J'ai vu la demande évoluer. Au départ, c'était surtout un public féminin, surtout composé de femmes mariées turques, et entre-temps, on voit là où il y a des problèmes dans le monde, car on a accueilli coup

sur coup beaucoup de Chiliens, d'Asiatiques, d'Africains, et depuis peu, des Afghans, des Tchétchènes ou des Syriens », ajoute-t-il.

Un lieu de choc

« Un cours de FLE c'est d'abord un lieu de choc, souligne Gaëlle Coulanges, coordinatrice au sein du Pavillon à Auderghem. « C'est le but de notre travail de faciliter les rencontres entre des personnes d'origine ou de culture différentes. Cela crée parfois des tensions, mais c'est aussi un lieu de négociation pour travailler ensemble, les choses se passent dans la rencontre avec l'autre. » En quelques années, l'association a vu la demande augmenter. Chaque jour, l'asbl reçoit entre quatre et six demandes. « C'est une évolution de la région : la pauvreté se déplace. On le voit à Auderghem, les gens essaient de sortir de la ville. Puis, les structures traditionnelles sont saturées, et des petites associations comme nous prennent de plus en plus de place car la demande n'est pas du tout couverte », poursuit Martin Winance, coordinateur. Face à ces demandes, l'association a souhaité se professionnaliser en développant son offre de cours avec ses 14 bénévoles. En cinq ans, le Pavillon est passé d'un cours de FLE à trois cours aujourd'hui.

Autre exemple de cette explosion de la demande, celui du Comité général des Marolles, l'asbl a mis en place des cours



Barbara, formatrice en FLE à Molenbeek, entourée de ses élèves

© AGENCE ALTER / PIERRE JASSOGNE

de FLE depuis 2008 en proposant deux cours le jour et un le soir. Auparavant, il n'y en avait pas du tout, l'association s'occupait uniquement des questions d'économie d'énergie ou de rénovation de biens. « On a accueilli des habitantes du quartier qui ne trouvaient pas de cours dans d'autres associations. Elles sont venues nous le demander, et on a mis en place les cours petit à petit », explique Charlotte Vanmaldegem, formatrice en FLE. Mais comme toutes les associations, le Comité général des Marolles se retrouve aujourd'hui aussi avec une liste d'attente. « On accueille beaucoup de primo-arrivants, des sans papiers aussi. On se retrouve avec des gens qui veulent des cours à tout prix car les CPAS obligent de plus en plus leurs bénéficiaires à suivre des cours de français. Mais l'offre n'est pas suffisante », déplore François Vanhaelen, formatrice en FLE.

3 000 personnes sur liste d'attente

Ce manque de place, c'est un constat que partagent les acteurs du secteur. L'asbl Lire et Écrire a mesuré l'ampleur du phénomène. Ainsi, entre 2009 et 2010, à Bruxelles, l'association comptait près de 8 000 personnes inscrites pour des cours alors que 3 000 restaient sur une liste d'attente. « Cela fait des années que nous dénonçons le fait que la demande de cours est largement excédentaire alors que l'offre est insuffisante

à Bruxelles », dénonce Anne-Chantal Denis, coordinatrice générale de Lire et Écrire. En tant qu'opératrice, l'asbl assure aussi des formations en FLE pour les travailleurs du secteur, salariés ou bénévoles et vient en soutien dans une quarantaine d'associations avec lesquelles elle a des conventions. « Ce qu'il faudrait, c'est une augmentation des places d'accueil, mais aussi une offre intensive en cours de FLE. Que ce soit en lien ou non avec l'activation des chômeurs. Car très souvent, l'offre varie entre quatre et huit heures par semaine dans une asbl pour

un cours. C'est insuffisant car les personnes demandent davantage de temps de formation pour avancer plus rapidement », conclut la coordinatrice générale de Lire et Écrire. ■

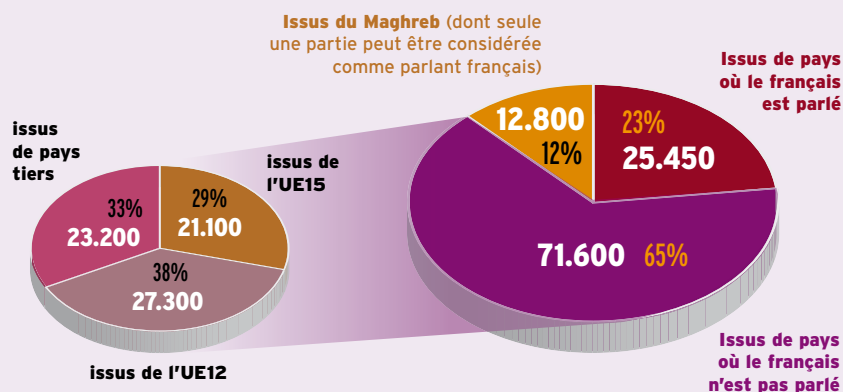
EN SAVOIR PLUS

- **Le Piment**, rue de la Colonne, 56 à 1080 Molenbeek - tél.: 02 218 27 29
- **Maison de Quartier « Le Pavillon »**, rue de la Stratégie, 3 à 1160 Auderghem - tél.: 02 733 66 58
- **Comité Général d'Action des Marolles**, rue de la Prévoyance, 56 à 1000 Bruxelles - tél.: 02 511 54 68
- **Lire et Écrire Bruxelles**, rue de la Borne, 14 à 1080 Bruxelles - tél.: 02 412 56 10

Le FLE à Bruxelles en quelques données

Le public est majoritairement composé de femmes, d'adultes (25-40 ans), et, à près de 90 %, de personnes nées à l'étranger.

Répartition des 110.000 primo-arrivants (environ) identifiés en RBC au 01/01/2010



Sources : Rapport d'évaluation 2012 du CRAcs-CBAI (Centre Régional d'Appui à la Cohésion sociale), Alexandre Ansay, Maïté de Hemptinne, Jonathan Unger, Vanessa Vindreau. État des lieux de la situation des primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale, Alexandre Ansay (CBAI), Thierry Eggerickx (Démo-UCL), Elisabeth Martin (Démo-UCL), Quentin Schoonvaere (Démo-UCL) et Jonathan Unger (CBAI).

La mixité, qu'elle soit de sexes, de générations, sociale ou de culture, est la dimension transversale qui traverse la politique de cohésion sociale. Une volonté qui semble difficile à traduire sur le terrain, si l'on en croit l'exemple de l'alphabétisation, où sept apprenants sur dix appartiennent à la gent féminine. **PAR SANDRINE WARSZACKI**

L'alpha se conjugue au **FÉMININ**

D'après l'étude menée en 2009 par Catherine Bastyns sur l'alphabétisation des adultes en Communauté française, le secteur bruxellois de l'alpha compte seulement 28 % de participation masculine. A Bruxelles, 35 % des groupes d'apprenants sont réservés aux femmes. Quant aux groupes mixtes, ils comptent également une majorité de femmes (64 %).

Les associations menant une action féministe justifient la non-mixité des groupes par un souci d'émancipation. « Je trouve que c'est bien d'être non mixte parce qu'on peut parler à l'abri des hommes et sortir en douceur les femmes de ces clichés. S'il n'y avait pas cet espace, elles resteraient enfermées chez elles », témoigne une formatrice dans le journal de l'Alpha.

Du côté de Lire et Ecrire, qui coordonne une grande partie du secteur, on estime qu'ouvrir ses cours d'alphabétisation aux deux sexes relève du principe de l'égalité des chances. Même son de cloche du côté de la politique de cohésion sociale. Dans le programme 2011-2015, la mixité est reprise comme un principe de base qui doit traverser toutes les actions. Pour répondre aux critères de financement, les associations sont donc poussées à ouvrir plus grand leurs portes au public masculin. « On peut accepter qu'un groupe soit non mixte, si c'est temporaire et dans un but d'émancipation », commente Philippe Sterckx, conseiller au cabinet Picqué, en charge de la Cohésion sociale à la Cocof.

Les groupes non-mixtes sont donc censés non seulement faire de l'alpha

efficace, mais aussi de l'émancipation, observe Hélène Marcelle, sociologue qui a enquêté sur le sens de la mixité sexuée dans le secteur alpha bruxellois : « les cours mixtes suscitent moins de suspicion alors qu'il existe souvent une certaine mixité ségrégative au sein des groupes et une absence totale d'approche pédagogique co-éducative. A défaut d'être mixtes, les cours non-mixtes sont sommés par les autorités de la politique de Cohésion sociale de montrer une efficacité en termes d'éducation permanente ! Cela afin que les femmes deviennent des championnes de leur quartier ou plus simplement des actrices du changement social. Mais va-t-on vérifier de la même façon, dans un groupe mixte, que l'on fasse de l'émancipation effective ? Car, à présent, rien n'est prouvé que la mixité s'exporte aisément en dehors des quatre murs du groupe d'alpha ».

Mixité abracadabra

La mixité n'agit pas par magie. Sans un travail de fond, proximité spatiale ne rime pas automatiquement avec proximité relationnelle. Il ne suffit pas de mélanger des personnes d'origine culturelle et sociale différente dans un quartier pour que se créent des liens sociaux comme par enchantement. « On pense qu'en mélangeant les pauvres et les riches, ça ira mieux. On donne aux politiques du logement des objectifs qu'elles n'avaient pas avant. On leur demande de régler les conséquences des déséquilibres



© FRANÇOISE WALTHÉRY



Un cours d'alpha réservé aux femmes
© FRANÇOISE WALTHÉRY

économiques et sociaux», analysait Françoise Noël dans les colonnes d'Alter (lire A.E n° 138: «La mixité sociale est une notion consensuelle et un concept-valise»).

De la même façon, mélanger les femmes et les hommes dans un cours d'alpha n'est pas forcément émancipateur. Il n'est pas rare qu'au sein d'une classe, les hommes et les femmes laissent un banc d'écart entre eux pour créer une séparation ou décide carrément de se tourner le dos! «On attend de la mixité qu'elle réalise de façon mécanique l'harmonie des sexes. La simple co-présence est supposée apporter une transformation des comportements de façon magique», observe Hélène Marcelle. Ce qui incite la chercheuse à distinguer la «mixité de co-présence» de la «mixité co-éducative». «Il faut sortir de l'approche quantitative. Ce n'est pas la composition d'un groupe qui nous dit qui il est. Il faut revenir aux faits sociaux de genre in situ, à ce qui se passe dans les rapports entre les hommes et les femmes. Pour passer de la mixité de co-présence à la mixité co-éducative, il faut faire entrer la conscience de genre dans le contenu pédagogique,

Ce n'est pas la composition d'un groupe qui nous dit qui il est.

dans la gestion de la prise de parole, de la spatialité dans le respect des apprenants qui sont avant tout là – faut-il le rappeler – dans l'urgence d'apprendre la langue du pays.»

La mixité sexuée en pratique

En 2010, une animatrice de Bruxelles laïque veut proposer un travail d'écriture autour de la carte postale. Rapidement, elle se heurte à un obstacle: certains hommes et certaines femmes refusent d'envoyer leurs vœux aux personnes de sexe opposé. L'animatrice décide alors de proposer au groupe des espaces de débat autour des questions de genre entre participants et entre les participants et l'animatrice. Un collègue masculin est associé à l'expérience.

«On est revenu sur les événements qui ont marqué l'histoire de l'égalité homme femme. Nous sommes partis du point de vue que le patriarcat est bien arrimé chez nous également, que ce n'est pas une question religieuse, mais de rapports sociaux. C'est une façon de sortir de l'opposition pour universaliser le propos. On peut dire que c'est une expérience positive, puisqu'aucun apprenant n'a quitté le groupe. Même si cela reste

un sujet sensible», évoque l'animatrice Christian Pollefait.

À Lire et Ecrire, on reconnaît qu'il faut réfléchir à l'aspect pédagogique, pour outiller les formateurs et les soutenir dans leurs difficultés. Pour Anne-Chantal Denis, directrice de la coordination bruxelloise de Lire et Ecrire «la base de la mixité reste dans la constitution du groupe. Mais cette mixité de présence est seulement un levier pour créer une mixité éducative. Il serait tentant de citer quelques bonnes pratiques qui peuvent faire recette, mais la question est plus subtile qu'une fiche pédagogique. C'est un chantier complexe.»

EN SAVOIR PLUS

- **Lire et Ecrire Bruxelles**, rue de la Borne, 14 à 1080 Bruxelles - tél.: 02 412 56 10 - courriel: info.bruxelles@lire-et-ecrire.be - site: <http://bruxelles.lire-et-ecrire.be>
- **Bruxelles Laïque**, avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles - tél.: 02 289 69 00 - courriel: bruxelles.laique@laicite.be - site: www.bxlaique.be
- **Journal de l'Alpha n° 184** «Question de genre, la mixité en alphabétisation», mai-juin 2012.
- **Le sens de la mixité et de la non-mixité dans la formation des adultes, le cas de l'alphabétisation francophone**. Hélène Marcelle, avril 2011.

WEB +

- Alter Echos n° 138 du 15.03.2003: «**La mixité sociale est une notion consensuelle et un concept-valise**»



Rajaa Jabbour,
fondatrice du troisième œil

© AGENCE ALTER/CÉDRIC VALLET

Rajaa Jabbour

se bat pour les non-voyants

Rajaa Jabbour a fondé l'association le Troisième œil qui propose des formations et une aide à l'accès aux études pour les mal et non-voyants, notamment primo-arrivants. Un combat intimement lié à son histoire personnelle. **PAR CÉDRIC VALLET**

Rajaa Jabbour est plutôt du genre battante. «J'étais la première femme agent de sécurité à City 2», lâche-t-elle, un brin de fierté dans la voix. Elle concède que certains jours, l'ambiance était «plutôt chaude» et évoque volontiers son «goût des arts martiaux».

Pourtant, la vie de Rajaa a changé, d'abord brutalement, quand elle a découvert qu'elle était atteinte d'une maladie orpheline. Puis lentement, inexorablement, lorsqu'elle s'est rendu compte que cette maladie la traînerait vers des mondes flous, plus sombres, où la vue lui échapperait. Elle résume sa situation par une pirouette stylistique: «Je suis une personne malvoyante et ça ne se voit pas.»

Elle dirige aujourd'hui une association d'aide aux mal-voyants, appelée le Troisième œil. En poche, elle peut s'enorgueillir de posséder un diplôme d'assistante sociale. «J'ai toujours eu la fibre sociale, j'aidais mes proches, mes amis. Et pourtant, je m'étais toujours dit que je ne ferais pas ce genre d'études», s'amuse-t-elle.

C'est bien sa maladie qui a entraîné ce changement de vie radical. «On perd une grande partie de son intimité car on est lié à une tierce personne. Tout devient complexe, au niveau des déplacements, au niveau professionnel ou administratif», détaille-t-elle, avant d'ajouter: «Tous vos projets de vie sont balancés. À ce moment-là vous devez tout revoir.»

Mais le «coup de grâce», l'événement qui marquera la rupture avec sa vie d'avant, viendra de l'attitude de son employeur, qui l'a «écartée brutalement». Licenciée, tout simplement. Elle se retrouve officiellement invalide. Une situation qu'elle vit mal. Remise en question et déprime au menu.

« Quelque chose ne va pas dans ce système »

L'auto-apitoiement n'est pas trop le genre de Rajaa Jabbour. Rapidement, elle sort de chez elle comme on sort d'une chrysalide, métamorphosée, avec à nouveau cette envie pressante de se battre.

«Je me suis dit que quelque chose n'allait pas dans ce système où l'on ne tient pas compte des problématiques individuelles alors qu'on vit dans un pays de droit.» Et de faire référence aux problèmes d'emploi que doivent affronter les mal et non-voyants. «Lorsque j'ai perdu mon emploi à City 2, ils auraient pu me reclasser. Dans le privé ça n'arrive pas, ils ne veulent pas de vous.»

« Pour que les non et malvoyants redeviennent sujets dans la société »

Dans le public, ils ont des quotas, qui ne sont pas respectés », assène-t-elle.

Pour mieux remonter la pente, elle commence par s'attaquer aux études. D'abord, le « jury central », pour terminer son secondaire. Sa « rage d'y arriver » l'aide à réussir du premier coup. Puis Rajaa enchaîne sur des études d'assistante sociale.

Dans les deux cas, vivre parmi les autres, ceux qui voient, ne s'avère pas simple. Il lui faut tout réapprendre. Il y a ces documents qu'on lui présente le jour de son examen au « jury central » dans un format qui n'est pas adapté à sa vue. Il y a cet accompagnateur pédagogique auquel elle a droit mais qui brille par son absence. Il y a ce gouffre temporel dans lequel elle sombre lorsqu'il faut lire les syllabus en format agrandi, car ce format n'a aucune structure, pas de paragraphes, pas de titres apparents. Elle fulmine contre ces voyages à Mons qu'il fallait faire pour qu'on retranscrive ses cours dans un format adapté. Et, par dessus tout, il y a le regard des autres, « qui pensent que vous êtes une privilégiée. Il faut toujours se justifier. Le pire c'est que mon handicap est invisible, on ne me croyait pas. »

C'est dans ce contexte qu'elle décide, en 2008, de monter son association, le Troisième œil. Une référence à la déficience visuelle bien sûr. Mais surtout aux origines grecques du concept. « Un chemin vers la sagesse et le savoir », explique-t-elle.

Sa première idée : ne plus laisser ces étudiants mal ou non-voyants à l'abandon pendant leurs études. Elle introduit une demande de subsides en tant que service d'accompagnement pédagogique.

Aujourd'hui, le Troisième œil met dix accompagnateurs à disposition

de dix-huit étudiants. De plus, l'association dispose de son propre centre de retranscription. Les activités sont intégralement assumées par des bénévoles, précise Rajaa Jabbour. La structure, encore toute jeune, développe ses activités sur divers fronts, des « projets ponctuels » de six mois à un an.

« Avant je me battais contre des moulins à vent »

Depuis 2011, l'asbl reçoit des subsides au titre de la cohésion sociale, pour son projet régional. Encore une fois, rien ne lui fut épargné. Dans un premier temps, lorsque Rajaa Jabbour adresse sa demande de subside à la cohésion sociale, c'est bien un refus qu'elle dut essuyer.

On l'a compris, Rajaa Jabbour, il ne faut pas la chercher. « On a refusé ma demande car le public était handicapé. J'ai fait un recours, car je ne me laisse pas faire. » Elle obtient son subside pour un projet particulier dont le nom est « Alpha-braille ». « Il s'agit d'un projet pour un public de primo-arrivants ou de personnes d'origine étrangère sorties de l'enseignement spécialisé, qui sont analphabètes. »

Le projet permet à des personnes qui deviennent aveugles au cours de leur vie de s'approprier un nouveau code de lecture : le braille. Quant aux malvoyants analphabètes, ils reçoivent des cours d'alphabétisation classiques, mais avec des supports adaptés et un encadrement différent, à travers l'utilisation de l'outil informatique. Rajaa Jabbour en revient aux prémisses de ce projet : « J'avais un public qui s'adressait à moi, qui était analphabète et qui avait ce désir d'apprendre. Il n'y avait pas de structure capable de les prendre en charge. Je leur proposais donc des

formations adaptées, au cas par cas. Puis, petit à petit, il y a eu davantage de demandes. Il a donc fallu structurer cette aide. J'ai introduit une demande de subsides, car il n'y avait rien pour ce public. Dès qu'on parle de spécificités, les portes se referment. » Conformément à cette règle, les portes de la cohésion sociale se sont donc fermées, dans un premier temps. « Leur refus n'était absolument pas justifié. Il s'agit d'un projet d'alphabétisation de primo-arrivants, ce qui correspond exactement aux priorités de la programmation quinquennale en cohésion sociale. » Un argument qui a fait mouche. Le Troisième œil a fini par obtenir son subside.

Aujourd'hui, Rajaa est fière du chemin parcouru. « Avant je me battais contre des moulins à vent », confie-t-elle. Alors qu'aujourd'hui, le travail de son association contribue à faire changer les mentalités. « Notamment dans les hautes écoles », où ses accompagnateurs pédagogiques interviennent auprès de mal et non-voyants.

A l'avenir, elle ne s'imagine pas à la tête d'une immense structure qui lorgnerait sur les plates-bandes de la Ligue braille ou d'autres associations ayant pignon sur rue. « Je ne cherche pas à faire une usine qui tourne. Je ne souhaite pas développer des choses qui existent déjà. L'idée est que les mal et non-voyants redeviennent un sujet dans la société. Car ils sont souvent laissés au bord de la route. Je travaille sur ces manques. » Et gare à ceux qui l'en empêcheront. ■

EN SAVOIR PLUS

- **Le Troisième œil**,
rue du Moniteur, 18 à 1000 Bruxelles
tél.: 02 427 75 42 -
courriel: troisiemeoeil@gmail.com



Picol dynamise la cohésion à Laeken

Outre les mauvais jeux de mots que son nom peut générer, l'association Picol (Partenariat intégration cohabitation à Laeken) est surtout connue à Laeken pour sa présence dans bon nombre de projets mis en place au sein de l'ancienne commune rattachée à Bruxelles-Ville. Le tout se fait dans une optique dynamique de cohésion. **PAR JULIEN WINKEL**

« Picol, c'est très compliqué, cela part tellement dans tous les sens que les gens nous demandent quelques fois si nous sommes le CPAS », sourit Emilio Danero, coordinateur de l'association. Les bureaux sont situés dans l'ancienne gare de Laeken, près du cimetière, le « Père Lachaise » bruxellois. Et c'est vrai que Picol est bien présente dans une bonne partie d'événements et d'initiatives situées sur le « 1020 », le plus souvent en collaboration avec d'autres structures

laekenoises, ce qui ne facilite pas la compréhension de qui fait quoi. « Il existe sur Laeken un maillage associatif très fort qui réunit beaucoup de personnes, actives dans beaucoup de structures », explique notre interlocuteur.

C'est dans ce « maillage » justement que Picol apparaît au milieu des années 90 en tant que « qu'association d'initiative citoyenne indépendante ». « Picol est née de l'initiative de plusieurs personnes qui avaient démarré une série d'associations [NDLR groupe d'entraide scolaire, comités de quartier, le centre de médiation et d'aide scolaire et familiale Le Colombier] et qui lui ont donné comme objectif de favoriser des collaborations, des partenariats ou des synergies entre les associations. » Un rôle dont la structure ne s'est pas départie depuis lors et qu'elle a mis au service de la création d'une dynamique collective au sein de l'ancienne commune, de la création d'une forme de cohésion, le tout traversé par des principes issus de l'éducation permanente. « Nous ne recherchons pas la convivialité pour la convivialité, explique Emilio Danero. Elle n'est pas une fin en soi et doit être un outil menant vers autre chose, vers une réflexion. »

Contribuer au développement local

A parler de dynamique, le premier rôle de Picol est de contribuer au développement local. La coordination sociale (qui reprend environ 60 structures comme des associations, des associations paracommunales, le CPAS, la mission locale, etc.), qu'elle pilote au sein d'un bureau composé de cinq structures, réactualise ainsi tous les six ans un « plan global de revitalisation » qui est « un état des lieux du quartier dans le secteur de la vie citoyenne comme l'éducation, la santé, l'emploi, la sécurité ou encore la convivialité », explique Emilio Danero. La sortie de ce plan coïncide d'ailleurs avec les élections communales (il vient d'être mis à jour et sera présenté le 2 février).

Plus encore, le plan analyse également les ressources disponibles au sein des associations et les possibilités de collaboration avec les autorités compétentes pour améliorer le quartier. Il propose aussi des pistes d'actions. Ce plan « qui n'est pas un mémorandum et qui donne une large place aux habitants, notamment au travers des associations » a ainsi été à l'origine de l'émergence de nombreux projets. Citons à titre d'exemple le centre de planning familial de Laeken, le centre culturel de Bruxelles Nord né « d'une dynamique de projets socio-artistiques, menée par Picol et la coordination sociale, concrétisée par le festival Amalia, impliquant tout le quartier, et qui a ensuite donné naissance au centre culturel », ou encore la « Fête de la soupe ». « Cette fête est animée par Picol et est menée en collaboration avec un grand nombre d'associations, explique Emilio Danero. Elle a été créée il y a plusieurs années lors de la clôture d'un contrat de quartier. » Pratiquement, la Fête de la soupe s'élabore progressivement, tous les mois, lors de petits déjeuners auxquels les partenaires et habitants (au travers des associations) sont invités. Le but de l'opération est simple : créer de la cohésion sociale, une identité de quartier. « Le fait d'avoir un projet et des désirs communs permet de dépasser certaines tensions. Cette fête de la soupe met en présence de 500 à 700 personnes, de tous horizons et de toutes conditions dans une convivialité absolue. Mais attention, il ne s'agit pas de personnes complètement anonymes, elles sont pour la plupart déjà actives dans d'autres associations », s'enthousiasme Emilio Danero.

De la cohésion sociale

Le deuxième axe de Picol est le travail (en plus de l'éducation permanente) sur la cohésion sociale. A l'aide de partenaires comme le Foyer Laekenois, l'asbl Cité modèle ou encore Lorébru,

Picol a pour mission de gérer et de coordonner un projet avec les habitants vivant autour du square Léopold 1^{er}. « Le but est de travailler avec des habitants ou des groupes d'habitants qui prennent en charge toutes sortes de projets », explique Emilio Danero. Des fêtes de rue en passant par les fêtes de voisins jusqu'aux groupes de parole, les initiatives sont nombreuses. « Le travail que nous effectuons se fait en fonction de la réalité des groupes, mais il est clair qu'ici le rôle de Picol est un rôle d'animateur qui permet aux projets d'aboutir. » Des projets qui ne sont pas que festifs puisqu'il peut aussi s'agir d'une mobilisation pour mettre un endroit en « zone 30 » ou de s'interroger sur les conséquences de l'installation d'une antenne GSM sur le toit d'un immeuble. « Nous participons à des groupes de parole dont les thématiques nous semblent importantes. Il s'agit d'amener la réflexion un pas plus loin. » Dans le courant de l'été, au mois d'août, ce sont les « jeudis du square » qui prennent place... tous les jeudis de ce mois, sur le square Léopold, sous forme de spectacles de cirque ou de rue. « Il s'agit d'égayer ce parc et d'impliquer le plus de personnes, dont celles issues des groupes de parole », explique Emilio Danero. Ici aussi le but est de créer de la cohésion en un endroit « où il ne se passe pas beaucoup de choses en été ». ■

EN SAVOIR PLUS

- **Picol**,
rue du Champ de l'Eglise, 2 à 1020 Bruxelles
tél.: 02 42110 36 -
courriel: www.picol.be

SANTÉ MENTALE: une thérapie par le **lien social**

Accompagner les seniors dans leur position de sujet, favoriser leur lien à l'autre par la rencontre. Pour atteindre ces objectifs, le service de santé mentale La Gerbe mêle subtilement travail individuel et communautaire. Avec, en toile de fond, une quête de plus de cohésion sociale. **PAR MARINETTE MORMONT**

Le Service de santé mentale La Gerbe est composé de différentes structures: lieu d'accueil, centre d'expression et de créativité (CEC), consultations et activités de santé communautaire. Tout cela dans un même espace. «Ce sont des lieux différenciés, mais ouverts les uns sur les autres. Il n'y a pas de circuit obligé. Cela circule entre ces différentes structures, et c'est cela qui fait aussi santé mentale», raconte Charles Burquel (psychiatre et directeur) dans une vidéo réalisée à l'occasion des 40 ans de l'asbl. Et cette circulation dépasse les murs de l'association pour s'étendre au quartier.

De l'individuel au communautaire

«On peut dire que ce genre de structure multiple «fait soin» en elle-même», explique le directeur. Les interférences, les échanges, les inédits ou encore l'informel, tous ces petits «quelque chose» ont ici leur importance. Chaque structure est une réponse différente aux problématiques de santé mentale. Parfois la consultation psychologique ne fait pas sens, nous explique-t-on. Soit parce qu'il n'y a pas de demande, soit parce que les origines des troubles sont sociales. Le travail thérapeutique est, à ce moment en tout cas, inadéquat. C'est alors que la santé mentale communautaire (voir encadré) se révèle intéressante.

Claudine Vanderbecq vient régulièrement au Café Papotte. Tous les quinze jours, les participants y mitonnent des petits plats qu'ils mangent ensemble. «En fait le Café Papotte, ça m'a aidé à m'ouvrir, explique-t-elle. Je venais ici en thérapie. On m'a expliqué ce que c'était le Café Papotte, je suis venue et je me suis investie pour faire les repas et un petit peu à la fois je me suis sentie plus à l'aise. Ça m'a aidé à m'ouvrir à d'autres projets. C'est ce qui m'a aidé à me sentir mieux». Parmi les autres activités communautaires de La Gerbe: l'Atelier, aujourd'hui devenu un CEC, le projet Mémoire Vivante, et la participation aux fêtes de rue en collaboration avec les associations de quartier. Ces activités sont financées par la Cohésion sociale et par le Contrat de quartier Coteaux-Josaphat.

A travers les âges et les cultures

Intergénérationnel et interculturel, le projet Mémoire Vivante se veut transversal. Né en 1989 autour des problématiques du vieillissement, on y travaille les situations de dépressions, les pertes et deuils successifs, mais aussi les désirs, les envies. Car la personne âgée a bien un futur devant elle. Elle peut en devenir actrice et a une place à prendre dans le tissu social. Et dès le départ, l'équipe caresse l'idée de créer des échanges entre ancienne et nouvelle générations.

Le projet mêle le préventif et le curatif, l'individuel et le communautaire. Il brasse les publics. Avec ou sans troubles psychiatriques, issus de l'immigration ou d'origine belge, enfants ou personnes âgées, les activités sont ouvertes à tous.

A travers l'axe individuel du projet, les professionnels de La Gerbe proposent aux personnes âgées un accompagnement à domicile. Un accompagnement pratique ou thérapeutique. Qu'en est-il de l'axe communautaire? «En réseau avec les différentes asbl du quartier, nous travaillons dans ce sens de créer ce lien qui fait souvent défaut», explique Vinciane Della Faille, travailleuse psycho-sociale. Que ce soit à travers l'organisation de cours de gymnastique douce, d'activités artistiques, du recueil de récits de vie, de l'organisation de rencontres entre personnes âgées et enfants (en collaboration avec l'AMO Amos et l'Ecole primaire n° 1 de Schaerbeek) ou encore de tables de conversation.

«Aujourd'hui le visage de la vieillesse dans le quartier a changé, commente Vinciane Della Faille. Par rapport au début du projet, le quartier a connu une immigration importante et diversifiée. Nous nous sommes ouverts à ces nouveaux publics. Dans ce cadre, les tables de conversation sont davantage un prétexte à la rencontre. Il s'agit souvent, avant tout, de réconcilier le public



**Les tables de conversation,
des « rencontres plaisir » entre femmes
de tous les âges et de toutes les cultures**

© LA GERBE ASBL



avec le français. Parce qu'ils l'ont parfois vécu comme une agression, par exemple en se faisant engueuler dans une école ou parce que la question de l'obligation de l'apprentissage se pose.» Il ne s'agit pas pour autant d'oublier les seniors «belgo-belges», dont certains vivent parfois cette immigration comme un envahissement. «Ils détiennent une part de l'histoire du quartier, il y a un travail à faire pour réconcilier tout cela.»

Les activités se veulent conviviales, libres d'accès, et s'organisent dans un cadre très souple et en partant des souhaits des participants.

**Santé mentale communautaire
vs cohésion sociale**

«La santé mentale communautaire nourrit la cohésion sociale. Et le fait de retrouver une place en tant qu'acteur de la vie sociale va influencer sur la santé mentale. On fait donc les deux, explicite Vinciane Della Faille. Pour nous l'un permet l'autre. La cohésion sociale, on a tout le temps cela en tête, quoi que l'on fasse...»

Mais quelles sont alors les spécificités de la SMC par rapport à d'autres actions de type communautaire? «De par nos formations [NDLR dans le domaine de la santé mentale], je pense qu'on a une manière très «clinique» d'aborder les choses, avec une écoute de la souffrance

Santé mentale communautaire : quelques repères

La santé mentale communautaire (SMC) est née dans le contexte de bouillonnement socio-politique et militant des années soixante. Elle se situe à l'intersection de trois courants. Un courant sociopolitique de mobilisation citoyenne ; un autre de réforme de la médecine impulsé par le Germ (Groupe de réforme de la médecine) qui prône entre autres plus de participation de la communauté à la santé ; et enfin, un courant de désinstitutionnalisation de la psychiatrie. Ses sous-basements théoriques reposent notamment sur l'éducation populaire (Paulo Freire), la désinstitutionnalisation, la psychologie sociale, la psychanalyse, la systémique et l'anthropologie. La SMC est un ensemble de pratiques qui vont de la prévention aux soins et qui mobilisent les personnes autour d'un espace géographique ou autour d'une situation commune. Elles ont un double objectif d'amélioration de la santé mentale et de développement de la citoyenneté. Quelques spécificités de ces pratiques : faire porter les initiatives par les participants, sortir des murs des services de santé mentale, situer l'individu dans son contexte social, une dimension collective proposée comme une alternative à la relation soigné-soignant, une dimension politique (prise de parole, revendication) et d'empowerment. A Bruxelles, la Plate-forme de SMC a été créée en 2009, avec pour objectif de faire reconnaître ses pratiques par le politique.

et une place particulière accordée au sujet», poursuit la travailleuse psychosociale. Un angle spécifique, qui prend tout son sens face aux situations de solitude vécues par nombre de personnes âgées... et moins âgées. ■

EN SAVOIR PLUS

- La Gerbe,
Rue Thiéfry, 45 à 1030 Schaerbeek -
tél. : 02 216 74 75

Tensions autour de la rédéfinition du soutien scolaire

La Cocof n'a pas souhaité définir l'une des trois priorités du programme de cohésion sociale qui est le soutien et l'accompagnement scolaire afin de ne pas en limiter l'offre des différentes associations. L'objectif : permettre de mettre en place différentes approches pédagogiques appropriées à leur public. Ces associations n'aident pas uniquement les jeunes à faire leurs devoirs. Elles sont également chargées d'organiser des activités périphériques, encadrer le parent et maintenir des contacts avec l'école.

PAR NATHALIE SAN GIL COELLO



Dans les locaux d'Atoll à Etterbeek, une animatrice d'Atoll aide les jeunes enfants de l'école de devoirs du quartier à préparer une dictée

© AGENCE ALTER/NATHALIE SAN GIL COELLO

Sur le terrain, le soutien et l'accompagnement scolaire, destinés aux élèves du primaire et du secondaire, se traduisent dans la grande majorité des cas par de l'aide aux devoirs. Les écoles de devoirs des associations offrent un bon environnement pour l'apprentissage, une aide et un accompagnement.

Malgré l'absence de définition, l'appel à projet du deuxième quinquennat du programme de cohésion sociale, «axe: soutien et accompagnement scolaire», clarifie les attentes et objectifs souhaités de l'administration de la Cocof. «Les associations ne doivent pas seulement aider le jeune à mieux s'investir dans sa scolarité, mais aussi à le réinsérer dans son parcours scolaire en cas de décrochage, lui permettre d'être autonome, acquérir une méthode d'apprentissage, mieux maîtriser le français, comprendre les consignes et viser la citoyenneté», explique Marie-Pierre Durt, attachée principale à la Cocof.

Et après l'école ? Quand il n'y a pas d'école ?

L'appel à projet a également mis l'accent sur l'organisation d'activités périphériques de type socio-culturelles, créatives, socio-sportives, de réflexion, d'expression, d'initiatives citoyennes, camps... Elles doivent contribuer à éveiller le plaisir de découvrir et d'apprendre du jeune. «Ces activités offrent des espaces de socialisation plus ludiques où les interactions sont privilégiées et la diversité appréhendée par le rapport à la mixité», détaille Vanessa Vindreau, chargée de missions au CBAI. Rien de nouveau pour de nombreuses associations qui organisaient

déjà ce type d'activités, pas toujours au goût des parents d'ailleurs.

Atoll, service d'accueil de jour pour personnes âgées, situé à Etterbeek, accueille les mardis après-midi une demi-dizaine d'élèves du primaire provenant d'une école de devoirs du quartier. « Quand les enfants arrivent après l'école, ils participent à un atelier créatif avec les aînés, nous prenons ensuite le goûter ensemble et ce n'est qu'après qu'ils commencent leurs devoirs encadrés par un animateur de l'école de devoirs. Les personnes âgées aident également, par exemple à la préparation de dictée », raconte Martine Deprez, coordinatrice d'Atoll. « Nous avons déjà rencontré une maman qui souhaitait que son enfant se concentre uniquement sur ses devoirs et qui ne saisissait pas l'utilité des autres activités. »

À Entraide Bruxelles, association située à Laeken, la plage horaire réservée aux devoirs des primaires est d'une grosse heure. « Nous travaillons en collaboration avec la Maison des enfants de la Ville de Bruxelles pour les activités extrascolaires. À partir de 16h30, les enfants font des bricolages, des jeux éducatifs, des sorties, etc. À 16h30, certains enfants n'ont parfois pas encore terminé tous leurs « devoirs », qui sont pour certains des travaux non réalisés en classe », explique Anastasia Papadopoulou, coordinatrice. « Dans ces cas-là, l'enfant participe tout de même aux activités de 16 h 30. Il est important qu'il puisse souffler. On demande alors aux parents de l'aider à terminer ses devoirs à la maison. »

Ménage à trois

L'appel à projet du deuxième quinquennat a également souligné l'importance de la relation triangulaire: parents, école, école de devoirs. Celle-ci doit permettre une meilleure approche du jeune.

Certaines associations sont donc en contact avec des instituteurs, des directeurs d'établissements, assistantes sociales et autres. Convergences, située à Anderlecht, n'accueille qu'une douzaine d'élèves provenant uniquement de deux écoles du quartier avec lesquelles elle travaille en profondeur. « Nous accompagnons parfois le père ou la mère aux réunions de parents trimestrielles organisées par l'école. La communication de l'école envers la famille est essentiellement écrite, mais nombreux sont ceux qui ne savent ni lire, ni écrire en français. Nous les accompagnons également dans cette démarche », rapporte Irene Piccinelli, administratrice.

À Entraide, le jeune est suivi de sa première à sa sixième année primaire. « Nous aidons les parents à effectuer les recherches pour l'inscription de leur enfant dans une école, on leur conseille de prendre contact avec le professeur en cas de grosses difficultés, il nous arrive aussi d'écrire un mot dans le journal de classe en cas d'incompréhension du devoir », relate la coordinatrice. « J'ai l'impression que l'instituteur est plus attentif à un élève inscrit en école de devoirs. »

Relais entre la famille et l'école

Un travail est réalisé par certaines associations pour tisser des liens avec la famille et l'école. Mais la tâche se révèle plus ardue quand il s'agit d'envisager l'articulation entre eux. En plus de la barrière de la langue, la peur et l'incompréhension du système scolaire bloquent certains parents à aller vers l'école et à s'intéresser davantage à la scolarité de leur enfant. Dans ce contexte, beaucoup de familles demandent l'aide des associations. Mais elles sont beaucoup trop nombreuses à le faire...

La grosse majorité des écoles de devoirs sont saturées. Elles sont pourtant quotidiennement sollicitées par les familles

qui cherchent une solution pour leur jeune en difficulté. Certaines, dépassées, ont abandonné l'idée de faire des listes d'attente. D'autres, comme l'AMO de Neder-Over-Heembeek, ont décidé d'encadrer les parents d'enfants inscrits sur ces listes. « Nous les avons sollicités et nous nous sommes impliqués avec eux dans un processus communautaire. Le but est de les encourager à mettre en place par eux-mêmes un soutien scolaire pour les élèves sur liste d'attente. Deux réunions ont déjà eu lieu afin de mobiliser les ressources et les énergies de chacun », explique Kathleen Van de Berg, directrice.

Mais pourquoi une telle explosion de la demande? Les idées fusent, certains pointent du doigt l'école qui aurait bien besoin d'une refonte totale de son système, ou encore les élèves qui n'acceptent plus l'autorité et qui ne souhaitent pas étudier, ou bien les parents, incapables d'assurer l'éducation de leur enfant, pourtant préalable à l'apprentissage de toute connaissance. ■

EN SAVOIR PLUS

- **Atoll**, square Docteur J. Joly, 2 à 1040 Etterbeek - tél.: 02 733 15 51 - site: www.atoll.be
- **Convergences**, bd de la Révision, 36-38 à 1070 Anderlecht - tél.: 02 523 82 46 - courriel: convergencesasbl@gmail.com
- **Entraide Bruxelles**, av. de l'Héliport, 22 à 1000 Bruxelles - tél.: 02 427 57 01 - courriel: anasta@swing.be
- **AMO de NOH**, rue de Heembeek, 240-242 à 1120 Neder-over-Heembeek - tél.: 02 267 36 67 - site: www.amo-noh.net



Quand les participants ont **LA PAROLE**

Près de 300 associations bruxelloises sont soutenues par le décret de cohésion sociale. Des centaines de personnes ont donc à cœur d'œuvrer pour plus d'éducation, d'intégration et d'un mieux-vivre ensemble. Les responsables de projets se montrent motivés. Mais que ressentent réellement les participants ? **PAR GILDA BENJAMIN**

Le Videp (Vidéo Education Permanente), en collaboration avec le CVB, Centre Vidéo de Bruxelles, organise des ateliers avec les associations d'éducation permanente désireuses d'une nouvelle forme d'expression et d'ouverture sur le monde. Par le biais de l'imaginaire mais aussi de la réflexion, certains participants, ne maîtrisant pas toujours la langue ou en difficulté sociale, découvrent en eux-mêmes des possibilités insoupçonnées. Christian Van Cutsem coordonne ces ateliers. « Notre mission d'éducation permanente est très présente dans nos esprits. Pour notre part, avec nos moyens, nous cherchons à conscientiser le citoyen et à le rendre plus participatif. L'apprentissage du français et l'alphabétisation sont primordiaux en matière de cohésion sociale. Nous nous sommes vite rendu compte que la langue se trouve grandement stimulée grâce à des activités culturelles, que ce soit du théâtre, de la sculpture ou de la vidéo. Nous avons cette possibilité de créer avec les participants un espace de liberté où nous leur donnons la parole,

où nous mettons en commun notre savoir et nos compétences avec leur savoir et leurs envies ».

« Je ne sais pas », « Je ne suis pas capable », « Si je viens à votre atelier, je ne vais pas apprendre le français », Christian Van Cutsem l'entend régulièrement. Et puis, le temps aidant, les membres de chaque groupe, jeunes ou plus âgés, retrouvent une estime de soi qui, au-delà du travail créatif, peut les pousser à aller de l'avant au quotidien. « Lors de ces ateliers, qui durent de trois à six mois, il se passe des petits déclics. Pas toujours, pas pour tous, mais suffisamment pour entretenir notre enthousiasme ! »

L'image, de soi et pour les autres

Victoire Kaiser a écrit très récemment un mémoire sur les ateliers vidéo pour personnes fragilisées, leur donnant la parole. Ainsi madame Henriette a pleinement vécu son expérience avec le Videp. « J'avais fait d'autres ateliers, cuisine, couture, etc. mais ce n'était pas la même chose. Là, on parlait mais on parlait de trucs qu'on fait tout le

temps, on parlait pas des trucs qu'on vit ! Non j'ai pas appris comme j'ai appris avec la vidéo. »

Des images pour s'exprimer mais également pour s'adresser aux autres et, peut-être, les toucher. Vladimir désirait ardemment confier son ressenti : « C'était une chance de pouvoir expliquer à certaines personnes que, pour avoir les papiers, pour faire une formation, pour sortir du chômage... c'est pas aussi facile que ce qu'on pense... On avait envie de montrer ça. Dans le groupe, chacun avait son petit problème et on les a réunis et ça a donné quelque chose. » Et quelque chose c'est déjà beaucoup, comme pour Madame Hamama « On parle, on apprend des mots français mais on découvre aussi d'autres cultures... Afghanistan, Guadeloupe, moi je viens du Maroc. Alors on partage, il y a un échange de cultures, c'est très important... Je me sens plus forte qu'avant. De la fierté et de la force. De la force psychologique et aussi physique. On se sent on est capable de faire ça ! »



Rompre la solitude

La maison Mosaïque de Laeken fait partie du réseau Vie Féminine. Lieu de rencontres et de formations ouvert à des femmes de toutes origines, il propose des formules d'alphabétisation, d'apprentissage des langues, des ateliers d'informatique, de couture, un espace d'écoute... La responsable, Charlotte Chatelle, me reçoit dans un vaste espace chaleureux. « Notre non-mixité se révèle très importante dans des quartiers comme celui-ci, au nord de Bruxelles. C'est la raison pour laquelle certaines femmes osent pousser notre porte. Il y a ici 80 % de femmes marocaines mais il nous semble primordial d'essayer de mélanger les nationalités, d'aller vers plus de multiculturalité. De nombreuses femmes se retrouvent très isolées et sont contentes de nouer des liens. La majorité a entre 35 et 50 ans, elles osent venir quand leurs enfants sont scolarisés. Mais certaines, jeunes mariées, viennent d'arriver en Belgique et se sentent perdues, confrontées à d'autres problématiques que des femmes ayant immigré il y a plus longtemps. D'où l'importance à travailler l'intergénérationnel. L'apprentissage du français reste la priorité mais avec un objectif d'émancipation. A leur demande, nous avons organisé une table de conversation qui rencontre beaucoup de succès. Elections communales, mariage mixte, elles choisissent leurs sujets. En fin d'année, quand nous leur demandons ce qu'elles ont retiré de leur expérience, elles citent des petites choses très simples « Maintenant, j'ose décrocher le téléphone », « J'ai enfin été voir le professeur de mon enfant »... Et heureusement, il y a aussi la notion de plaisir : se voir, se soutenir, sortir de l'isolement. »

Confidences...

Emma, Espagnole, véritable pilier de la Maison Mosaïque, raconte son épanouissement tardif. « Je viens ici depuis au moins six ans. Au départ, j'ai voulu faire des progrès dans l'écriture et la lecture du français. Par la suite, j'ai participé à l'écriture d'un journal, je trouve que nous avons fait de très beaux articles. On donnait des informations sur notre vie, le quartier, les combats des femmes... On a même écrit des contes. Je suis retraitée et je ne pourrais pas vivre sans la Maison Mosaïque. Que faire de mon temps ? Moi je ne connaissais rien du tout, je suis arrivée en Belgique en 1964 et j'ai travaillé, travaillé. Qu'ai-je fait de ma vie ? Ici, on se fait des confidences, on raconte des choses privées parce qu'on se sent en confiance. Ces confidences, on les garde entre nous, on ne va pas les raconter ailleurs. Ici, il n'y a jamais de ragots mais beaucoup de respect. Pour le moment, je fais quelque chose que j'aime bien, un atelier de parole où on doit raconter sa vie. Peut-être va-t-on l'écrire, on verra. »

C'est l'heure de la pause, les participantes des différents ateliers se retrouvent autour d'une tasse de café. Se raconter ? Allons bon, que pourraient-elles avoir à dire d'intéressant, s'exclament-elles. Pour tout de même intervenir. Mimount est marocaine. « Je voulais absolument améliorer mon orthographe. En quelques mois, j'ai fait beaucoup de progrès. Et puis, j'ai appris pas mal de choses en venant ici. Le fait de vivre ensemble certaines expériences est très important. On est contentes à chaque fois qu'on se voit ». Leïla est également marocaine. « Je suis arrivée en Belgique à l'âge de 10 ans. Les premiers temps où je suis venue à la Maison Mosaïque, je devais interrompre mes activités à chaque fois que j'étais enceinte. Je suis revenue pour vraiment bien apprendre le français afin de trouver un travail. Si je reste chez moi, je n'arrête pas de nettoyer. Il y a toujours du travail à la maison. Ici, je prends du temps pour moi. Je voudrais bien suivre l'atelier informatique.

Il y a trois ordinateurs à la maison et je ne sais même pas les utiliser ! » Quant à Malika, elle exprime brièvement ce que les autres ressentent : « Moi aussi je suis venue pour les cours de français... et pour ne pas rester seule à la maison. Mes enfants sont grands et j'aime venir ici. Quand ce sont les vacances, les activités me manquent et je ne me sens pas bien. » ■

EN SAVOIR PLUS

- **CVB-VIDEP**, Centre Vidéo de Bruxelles - Vidéo Education Permanente, rue de la Poste, 111 à 1030 Schaerbeek
site: www.cvb-videp.be
- **Mémoire de fin d'études**, Master en communication appliquée spécialisée, Les ateliers vidéo pour personnes fragilisées, Victoire Kaiser, 2012.
- **La Maison Mosaïque Laeken**, rue Tielemans, 11 à 1020 Laeken
site: www.viefeminine.be



COMMUNES RICHES: les projets de cohésion sociale ont-ils la vie dure ?

Les projets de cohésion sociale soutenus par des associations dans les six communes bruxelloises considérés comme « riches » ont-ils la vie dure ? Nous avons rencontré deux de ces associations, à Uccle. **PAR PHILIPPE VAN LIL**

Depuis une quinzaine d'années, Emmanuelle Van Overschelde est directrice de l'asbl Espace Création implantée dans le quartier de la Roseraie. La mission de l'association est très large: «C'est un lieu d'accueil pour projets culturels, sociaux et pédagogiques.» Face au décret de 2006, le constat est amer: «Dans ce qu'on fait, le seul champ d'activité qui entre encore dans les priorités de la 'cohésion sociale' et pour lequel il existe encore un subside régional, c'est l'école de devoir. Avant, nos autres activités entraient dans la cohésion sociale, ce qui n'est plus le cas depuis le nouveau contrat quinquennal mis en place en 2011.»

Sa collègue, Laurence Lienard, coordinatrice de l'école de devoirs, précise que même là, les ressources financières

sont insuffisantes pour faire face à la situation: «L'école de devoirs fonctionne avec quatre travailleurs rémunérés, dont moi, une institutrice et deux logopèdes... mais aussi grâce à la bonne volonté de cinq bénévoles, simplement défrayés pour leur frais de transport. Nous encadrons actuellement 25 enfants du primaire mais il y en aurait facilement deux fois plus à aider dans le primaire. On ne peut actuellement pas répondre à toutes les demandes. Dans le secondaire, c'est pire: il n'existe carrément aucune aide à Uccle... ou alors c'est payant et très cher!»

Même problème dans les quartiers riches d'Uccle

Le manque d'attention accordé à un quartier comme la Roseraie – situé

à côté d'une cité sociale et dont les parents ne maîtrisent pas toujours correctement la langue française – est également constaté dans des quartiers plus huppés où existent également des poches de pauvreté.

La maison des jeunes «L'Antirides», située Montagne de Saint-Job, est à quelques enjambées du Prince d'Orange, l'un des quartiers les plus – osons le terme – «bourgeois» de tout Bruxelles. Vinciane Verbergt, coordinatrice depuis 1978 de cette association gérée par l'asbl Ma Maison à Toi, et Michel Lippens, président du conseil d'administration de cette asbl, ont connu il y a quelques semaines une bien mauvaise surprise: on leur a retiré leur subvention régionale pour leur activité de soutien scolaire. «Pour cette activité, nous avons pu nous

6 communes exclues de la cohésion sociale !

Le décret de 2006 qui organise le soutien de projets dans le cadre de la politique de cohésion sociale prévoit un budget annuel de huit millions d'euros pour venir en aide à trois cents associations. Mais voilà : ces associations doivent être implantées dans des quartiers faisant partie des treize communes suivantes : Anderlecht, Auderghem, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Evere, Forest, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Ces communes sont considérées comme celles où les difficultés sociales rencontrées par la population sont les plus importantes. Au passage, on s'étonnera tout de même de la présence d'Auderghem dans cette liste... sans aucun doute un joli tour de force de celui qui a réussi à imposer la présence de

sa commune, alors qu'il était ministre bruxellois en charge de l'Aide aux personnes. Soit ! Pour le reste, les associations présentes dans les six autres communes bruxelloises ne peuvent, aux termes du décret, bénéficier d'un soutien que si les projets qu'elles présentent à la Cocof concernent des actions transversales dépassant l'échelon communal. Seuls 55 projets régionaux de ce type peuvent être soutenus. Cette réglementation de 2006 pénalise de nombreux quartiers bruxellois au sein de communes considérées comme « riches » ; dans ces quartiers où la précarité et la pauvreté sont criantes, les associations ne peuvent théoriquement pas bénéficier des aides de la Cocof. La réalité est un peu plus nuancée... mais pas beaucoup plus !

adjoindre le soutien de six personnes dans le cadre d'un dossier de cohésion sociale que nous avons introduit en 2010. A Uccle, la demande est forte pour des jeunes en humanités, qui ne bénéficient de rien sur la commune à des prix démocratiques (...) Lorsque nous avons introduit notre projet, on nous a dit que l'on avait peu de chances d'être acceptés car les projets visés par le décret ne concernent pas les maisons de jeunes. Nous avons passé outre et notre projet a tout de même été accepté. Mais - ô surprise - nous avons constaté, au moment de signer, que le projet n'était accepté - et donc subventionné - que pour deux ans, alors que le décret prévoit des projets en quinquennats. On nous a rétorqué que nous étions un nouveau projet ! Le soutien de la Cocof a été de quelque 10 000 euros par an en 2011 et 2012 ; ces sommes ont permis de défrayer des accompagnants, d'acheter du petit matériel pour les cours et d'intervenir dans les frais généraux de la maison des jeunes au prorata de notre activité de cohésion sociale, soit 7 heures sur 31 par semaine.»

Au final, nos deux interlocuteurs se sentent floués. «Nous avons travaillé

plusieurs mois à l'élaboration et à la mise en place de ce projet de soutien scolaire. A présent, vu que nous sommes à Uccle et que nous ne disposons que du subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le fonctionnement de notre maison des jeunes, cette intervention dans nos frais généraux, qui représentaient 21 % du total, était la bienvenue. Nous avons malgré tout décidé de continuer, en régime horaire plus réduit, le soutien scolaire jusqu'en juin avec des accompagnateurs entièrement bénévoles, question de ne pas laisser tomber les 16 jeunes que nous aidons depuis septembre. Pour la suite, rien n'est garanti ! »

Des thématiques très restreintes

Tout comme Emmanuelle Van Overschelde, Vinciane Verbergt dénonce aussi la restriction du champ d'application thématique du décret : «Lorsqu'on a commencé à parler de cohésion sociale avec le décret de 2006, il n'y avait pas d'obligation de proposer une thématique spécifique. Au départ, la cohésion sociale consistait à rassembler quatre paramètres au sein d'une association, en l'occurrence quatre types de mixités qu'ici

à l'Antirides nous avons toujours atteintes : culturelle, sociale, de genre homme/femme et intergénérationnelle. Vu que nous jouons aussi un rôle de maison de quartier, en plus d'être une maison des jeunes, nous avons des personnes d'âges différents qui nous fréquentent (...) Le problème est que la cohésion sociale telle qu'envisagée aujourd'hui par la Cocof se focalise sur des thématiques très restreintes... et uniquement sur des quartiers où existent de grandes difficultés de manière générale. Or la pauvreté existe dans tous les quartiers. «Si nous avons été implantés dans l'un de ces quartiers, sans doute aurions-nous pu garder notre projet ! » ■

EN SAVOIR PLUS

- **Ma Maison A Toi (L'Antirides)**, Montagne de St-Job, 131-133, à 1180 Uccle
tél.: 02 375 54 04 - courriel : coordination_antirides@yahoo.fr
- **Espace Création (La Roseaie)**, Soutien scolaire, chaussée d'Alseberg, 1299 à 1180 Uccle - tél.: 02 376 46 45
courriel : emma@roseaie.org

Bon voisinage autour de la rue d'AERSCHOT



L'espace P veut faire se rencontrer deux univers que tout oppose en apparence : les prostituées de la Gare du Nord et les populations majoritairement musulmanes qui vivent dans le quartier. **PAR SANDRINE WARSZACKI**

thème de la prostitution. Une bande dessinée est réalisée avec les étudiants de l'école voisine de Sint-Lukas.

Un disque est également enregistré avec les prostituées et les jeunes fréquentant le Cedas, une asbl voisine. « Au début les jeunes ne voulaient pas les rencontrer. Pour eux, les prostituées n'étaient que « des fainéantes », des femmes « qui ne méritent pas le respect ». Pourtant, le jour de la première réunion, ils ont été une bonne quinzaine à faire le déplacement. Après avoir écouté l'une de ces femmes raconter son histoire, le leader du groupe s'est levé pour s'excuser publiquement », se souvient Delphine. « Dans son témoignage, elle est partie du fait qu'en tant que musulmans, ces jeunes étaient victimes de discriminations, tout comme elle. D'une certaine façon, il s'est reconnu dans son histoire ». Depuis lors, ils ont gardé des liens et organisent ensemble des modules de sensibilisation sur la prostitution !

Faire tomber les étiquettes

Bien sûr, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Les clichés ont la vie dure et le public reste difficile à mobiliser de part et d'autre. « Ce sont les habitantes qui ont le plus de questionnements sur notre public. Elles ne savent pas comment aborder la question avec leurs enfants, elles s'inquiètent pour leurs maris », remarque Delphine. De leur côté, la majorité des prostituées qui participent sont des femmes militantes,

indépendantes, implantées dans le quartier et désireuses de le faire évoluer. Les jeunes femmes originaires des pays de l'Est qui travaillent dans les bars, dans des conditions parfois très éprouvantes et sous la coupe de réseaux, restent difficiles à toucher. « Et puis, pour les prostituées, le temps c'est de l'argent. Elles n'ont pas toujours la disponibilité de venir à nos activités », ajoute Delphine.

En 2006, l'Espace P réalise une enquête sur les problématiques du quartier. Là où les sondages menés précédemment pointaient la prostitution comme principale source de nuisance du point de vue des habitants, elle ne figure plus qu'en cinquième place, après la propreté ou la sécurité. Ce qui incite l'association à choisir précisément ces deux enjeux pour travailler la cohésion sociale. Une campagne d'affichage sur la propreté publique est organisée et des travailleurs d'espace P se forment à donner des cours de self defense aux riveraines et aux prostituées. « Ce sont des moments où les étiquettes tombent. Il ne s'agit plus de musulmanes ou de prostituées, mais de femmes qui parlent de ce qui les préoccupe de façon commune. » ■

« Avant, quand une femme musulmane passait devant une vitrine, elle baissait la tête. Aujourd'hui, on voit des habitantes et des prostituées se dire bonjour », se réjouit Delphine Rigolet, assistante sociale à l'Espace P. Dans la foulée du contrat de quartier Aerschot-Progrès lancé en 2002, l'Espace P est désigné sur le volet social pour travailler la cohabitation entre les habitants et les prostituées du quartier. L'art et la culture s'imposent rapidement comme un moyen de se faire rencontrer ces univers. Dans une dynamique participative, deux expositions, intitulées « Neon Nord », sont organisées sur le

EN SAVOIR PLUS

- Espace P, rue des Plantes, 116 à 1030 Schaerbeek – tél. : 02 219 98 74
courriel : espacepbxl@hotmail.com
site : www.espacep.be

A Anderlecht, **FEFA** met la balle au centre de la réussite

A Cureghem, la commune d'Anderlecht a mis sur pied le projet Fefa. Où l'on mobilise les jeunes sur leur scolarité grâce au foot.

PAR CÉDRIC VALLET

La cohésion sociale passe aussi par le football. C'est cette conviction que défend Thierry Pastur, directeur de l'asbl Fefa, pour Football-études-familles-Anderlecht. Loin d'être un projet occupationnel, Fefa propose une « approche originale et performante dans le domaine de la prévention des difficultés sociales et scolaires ».

A Cureghem, dans ce quartier « socio-économiquement défavorisé », les problèmes d'échec scolaire et de décrochage sont légion. Pour tenter de les contrer, l'association attire des jeunes grâce au sport. « Le football, c'est l'hameçon qui nous permet d'attirer les jeunes. S'ils deviennent des champions de foot tant mieux, mais ce n'est pas l'objectif principal. Le but c'est de travailler sur d'autres choses et en premier lieu la scolarité. »

Pour attirer les jeunes, quoi de mieux qu'un partenaire prestigieux ? En l'occurrence le Royal Sporting Club d'Anderlecht. Un partenariat « plutôt symbolique », comme l'admet Thierry Pastur, mais qui fait son effet : « Ils nous permettent d'utiliser leur nom, leur maillot et leur matricule sportif. » Résultat : 1 000 demandes chaque année pour 140 places. Le premier arrivé est le premier servi.

Comment s'organise la contrepartie scolaire ? Les jeunes doivent présenter leurs bulletins à l'équipe de Fefa. En cas de difficultés, le jeune s'engage à améliorer ses résultats, et notamment à participer à l'école de devoirs de l'association, abritée dans les locaux



Les jeunes de Fefa à l'entraînement
© FEFA

de l'autre partenaire : l'athénée royal Leonardo Da Vinci. Une école de devoirs ouverte aux membres du club, mais aussi à leurs frères et sœurs et aux élèves de l'Athénée.

Eviter aux jeunes les filières imposées

L'idée générale de ce travail sur la scolarité, selon Thierry Pastur, est de tout faire « pour que le parcours scolaire soit le meilleur et le plus volontaire possible. Nous cherchons aussi à ce que les élèves ne se retrouvent pas dans des filières qu'ils n'auraient pas choisies ». Les chiffres que présente l'association semblent encourageants. Le pourcentage de membres du niveau secondaire ayant doublé leur année pendant leur participation aux activités de Fefa a baissé de 40 à 24 % entre 2005 et 2010. Certains des jeunes du quartier se dépatouillent dans d'innombrables difficultés. L'échec scolaire n'étant parfois que la partie émergée de l'iceberg ; c'est pourquoi Fefa propose aussi une

aide psychosociale. « C'est une aide de première ligne, à la demande des jeunes ou de leur famille. Ils nous sollicitent pour des problèmes de papiers, de logement ou d'inscription à l'Union belge de football. Mais les demandes les plus importantes concernent l'école, les exclusions, les changements d'école. »

Thierry Pastur croit dur comme fer aux vertus de son projet. Il souhaite que dans d'autres lieux on s'empare de cette idée. Quitte à la décliner sous une autre forme. Comme il nous l'explique : « C'est le genre d'approche qui pourrait fonctionner avec un autre sport ou convenir à des jeunes qui voudraient devenir musiciens ou acteurs. Là où il y a un rêve à mobiliser, on peut leur donner des cours et en échange ils s'impliquent davantage dans leur scolarité. » ■

EN SAVOIR PLUS

- **Asbl Fefa**, boulevard de la Révision, 75 à 1070 Bruxelles - tél.: 02 522 15 89 courriel: fefa@anderlecht.irisnet.be

Parcours d'accueil des primo-arrivants : financer l'obligation

Dix ans après la Flandre, Bruxelles se dote d'un parcours d'accueil pour les primo-arrivants. Le 20 décembre dernier, le collège de la Cocof a adopté en première lecture un avant-projet de décret jetant les bases d'un parcours d'accueil pour les primo-arrivants résidant en Belgique depuis plus de trois mois et moins de trois ans. Le texte doit encore suivre son petit bonhomme de chemin jusqu'au parlement. Au cabinet de Charles Picqué, en charge de la Cohésion sociale (Cocof), on espère un vote en séance plénière avant fin juillet 2013 pour une mise en place du parcours début 2014.

L'administration communale servira de porte d'entrée, avec pour rôle d'informer les primo-arrivants et de les orienter vers les bureaux d'accueil de leur choix, soit le Bon pour les néerlandophones, soit un organisme à déterminer pour les francophones.

Très concrètement, le parcours repose sur deux volets. Le premier prévoit un bilan social, linguistique et un exposé sur les droits et les obligations en vigueur dans le pays (inscription à la mutuelle, port de la carte d'identité...). Dans un second temps, la personne sera invitée à signer une convention avec le bureau d'accueil ou ses partenaires. En fonction des besoins exprimés, ce deuxième volet pourra comporter un module citoyenneté, des cours de langue et d'alpha, de l'insertion socioprofessionnelle.

«Pas de vases communicants»

Le caractère obligatoire ou non que devrait prendre le parcours d'accueil

Les contours du futur parcours d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles se précisent. La volonté politique est de rendre l'apprentissage de la langue obligatoire à terme. Avec quels moyens ?

PAR SANDRINE WARSZACKI

est une question qui a fait couler beaucoup d'encre. Le souhait du collège de la Cocof est que le premier volet (accueil, bilan social et linguistique, information sur les droits et obligations) ainsi que la partie linguistique du second volet soient rendus obligatoires. L'accueil des primo-arrivants est une matière communautaire qui relève, à Bruxelles, de la Cocof et de la VGC. Mais son caractère obligatoire ne peut être instauré que par leur instance commune, la Cocom. En attendant, les primo-arrivants seront fortement incités à s'engager dans ce parcours puisque l'attestation de participation pourrait servir de preuve de leur intégration dans le cadre de la réforme du code de la nationalité, sous réserve d'un accord avec le fédéral.

L'autre raison pour laquelle le parcours n'est pas rendu obligatoire à moyen terme est purement financière. «Le parcours d'accueil, il va de soi, ne peut être rendu obligatoire qu'à partir du moment où le dispositif est mis en place et qu'on peut y accueillir tout le monde. Ce qui ne sera pas le cas en 2014. Il y a une obligation de moyen. Et on est bien conscient qu'en matière d'alphabétisation et de français langue étrangère, on ne peut demander aux structures, déjà saturées, d'accueillir ce public sans augmenter leur capacité», accorde Philippe Sterckx, conseiller Cohésion sociale au cabinet de Charles Picqué. Bien qu'il soit difficile de chiffrer l'investissement

sans avoir mesuré, par exemple, le niveau de langue et les besoins exacts du public, le budget pour assurer le premier volet et le module linguistique du parcours d'accueil est estimé entre 15 et 20 millions d'euros !

Du côté de l'opposition, Gaëtan Van Goidsenhoven, chef de groupe MR à la Cocof, soulignait l'importance de lancer le parcours d'accueil dans son discours de début d'année, rapportait Le Soir du 15 janvier. «Le budget 2013 de la cohésion sociale est de 12 millions et il en faudrait 15 pour réaliser cette initiative pourtant capitale pour l'émancipation sociale (...) Est-il indispensable d'octroyer une subvention de 85 000 euros pour un potager collectif?», pouvait-on y lire. Au cabinet Picqué, on se veut rassurant. Le futur parcours ne sera pas financé au détriment de la politique de Cohésion sociale. «Il n'y aura pas de jeu de vases communicants. La solution, il faut la chercher dans le refinancement de Bruxelles», affirme Philippe Sterckx. Reste que de nombreuses autres politiques attendent aussi ce refinancement de la Région. ■

WEB+

- Alter Echos n° 341 du 22.06.2012: «S'intégrer c'est obligé»
- Alter Echos n° 310 du 18.02.2011: «Enfin un parcours pour les primo-arrivants»
- Alter Echos n° 272 du 15.05.2009: «Primo-arrivants: le bric-à-brac bruxellois»



2 fois par mois

Toute l'info pour décoder l'actualité sociale et rebondir sur les innovations.

7000 lecteurs

7000 informateurs

alteréchos

La revue indispensable à tous les professionnels du social

Découvrez-nous.

Abonnez-vous.

www.alterechos.be

Et si vous passiez
au **tout numérique** ?

Alter Echos est aussi disponible
en **abonnement «web only»**

- Lisez la revue 3 jours plus tôt que les abonnés «papier».
- Accès simple, rapide et complet à plusieurs milliers d'articles.
- Navigation dans l'actualité par secteur et dans les archives du «fil d'infos» quotidien.
- Possibilité d'archiver les articles intéressants sur votre compte personnel.
- **Prix avantageux : 80 EUR par an, pour 1 à 6 utilisateurs.**
- **Offres sur mesures pour les grandes organisations.**

alteréchos

Plus d'info ?

Agence Alter - Tél. 02 541 85 20
samira.adib@alter.be

Abonnez-vous !



alteréchos

Tarifs / Formules d'abonnement

Revue bimensuelle

21 numéros par an. Deux fois par mois, sauf avril, juillet, août et décembre. (Les prix s'entendent TVA et port compris pour la Belgique)

Abonnement papier + web: 110 €

Revue bimensuelle imprimée + 6 codes d'accès pour la consultation en ligne

Abonnement papier uniquement: 70 €

Revue bimensuelle imprimée

Abonnement de plus de 10 exemplaires:

Offre sur demande

Comment faire ? Un **simple mail** à samira.adib@alter.be
Mentionnez qu'il s'agit d'une **demande d'abonnement**, et laissez-nous vos noms et numéro de téléphone. Nous vous recontacterons dans les 48h.
Un **coup de téléphone** au **02 541 85 20**. Demandez Samira Adib.

Alter Echos est une publication de

Agence Alter

Ce numéro spécial d'Alter Echos est publié grâce à un soutien spécial de la Commission communautaire française - Service Affaires sociales-Cohésion sociale.

L'Agence Alter est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme organisme d'éducation permanente.



Alter Échos est membre de l'Union de la Presse Périodique



Alter Échos est imprimé sur un papier issu de forêts gérées de façon durable

Le fil d'infos

de www.alterechos.be

Quid de l'intégration des primo-arrivants en Wallonie (vidéo) ?

En décembre dernier, nous vous avons livré un résumé du débat Labiso sur le thème de « L'intégration des primo-arrivants ». Voici cette fois, cinq morceaux choisis en vidéo à voir sur www.labiso.be

Nouvel atlas de la cohésion sociale à Bruxelles

Le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI) vient d'ouvrir un nouveau répertoire des associations et actions sur le web.

Soins de santé: plus de participation des citoyens et des patients!

Le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) a réalisé une enquête sur l'implication des citoyens et des patients dans l'établissement des priorités au sein des soins de santé.

Nouvel appel à projets ImpulCera

L'appel destiné aux porteurs de projets de l'économie sociale dans le cadre d'ImpulCera se clôture le 15 février prochain.

MicroStart va ouvrir deux nouvelles agences en 2013

L'opérateur de microcrédit MicroStart, qui dispose déjà de deux agences à Bruxelles, va ouvrir deux succursales supplémentaires, à Liège et à Gand.

Le dossier du prochain Alter Echos (n°354)

Le prochain Alter Echos consacre son dossier au parcours d'accueil des primo-arrivants en Wallonie. Il y sera question du projet de décret, des actions déjà menées sur le terrain, des enjeux et des défis à relever.

Le Fil d'infos, c'est l'info en continu.
Pour tout lire (et même plus), rendez-vous sur www.alterechos.be